

L'épreuve de mathématiques déstresse les candidats

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3885 - Mardi 31 mai 2016 - Prix : 10 DA

Prochaine tripartite début juin

La restructuration de l'économie à l'ordre du jour

Page 4

Bouteflika préside aujourd'hui un Conseil des ministres

Louh : «La majorité des lois découlant de la Constitution sont prêtes»

Page 3

Belayat, Saidani et les autres

Par Mohamed Habili

De tous les redresseurs du FLN, le parti inventeur de cette fonction consistant à contester sans répit le secrétaire général en titre, quand bien même il serait intronisé d'hier, en attendant de pouvoir le renverser, il n'y a plus que A. Belayat pour rester sur la brèche, faisant preuve de la même ardeur que si A. Saidani se trouvait en grand danger d'être éjecté. Tous ses autres compagnons, si ce mot est approprié s'agissant d'un panier de crabes où tous les coups sont permis, ont préféré comme de guerre lasse décrocher en attendant des jours meilleurs. Ne serait-ce que pour être en meilleure forme le moment venu, car il faut bien que la roue de la fortune finisse par tourner en défaveur de ce satané Saidani, qui n'interrompt ses sorties que pour en faire de plus tonitruantes encore, à croire qu'il en a encore plein le sac. Belayat, à ce qui a été rapporté par des journaux, a été intercepté à la sortie de Ouargla, à moins que ce ne soit d'une autre ville du Sud, où il était allé semer sa zizanie, par des hommes de main mis sur le compte de Saidani (on ne prête qu'aux riches), et il ne devrait qu'à la solidité de la tôle de son véhicule d'être sorti indemne. Dans tout autre parti que le FLN un fait de ce genre aurait révolutionné la donne, créé un avant et après, déclenché un processus irréversible, fait faire un saut dans l'inconnu. Au FLN, c'est à peine s'il a été enregistré. D'ailleurs, on n'a pas entendu la victime se plaindre de ce qui tout de même peut passer pour une tentative sinon de liquidation, du moins de passage à tabac.

Suite en page 3

Des jeunes se lancent et réussissent dans l'entrepreneuriat

Diplômés de l'université, le parcours du combattant



Un nombre grandissant de jeunes diplômés inonde le marché de l'emploi aujourd'hui. De plus en plus d'entre eux se lancent dans l'aventure de l'entrepreneuriat avec beaucoup de volonté, mais se voient confrontés à de nombreuses difficultés. Il y a ceux qui voient leur rêve se concrétiser, alors que d'autres, qui ne réussiront pas à tenir le coup, se voient contraints malheureusement d'abandonner leurs projets. On a rencontré deux jeunes qui ont entamé ce chemin, qui ne comptent pas s'arrêter de sitôt, et qui ont partagé dans ces lignes leurs expériences avec nous.

Page 2

Remise hier des clefs du premier lot de l'AADL 1

La joie des bénéficiaires était au rendez-vous

Page 24

Les pays du sud de la Méditerranée

Appel à propositions de projets de cinéma

Page 13

Des jeunes se lancent et réussissent dans l'entrepreneuriat

Diplômés de l'université, le parcours du combattant

■ Un nombre grandissant de jeunes diplômés inonde le marché de l'emploi aujourd'hui. De plus en plus d'entre eux se lancent dans l'aventure de l'entrepreneuriat avec beaucoup de volonté, mais se voient confrontés à de nombreuses difficultés. Il y a ceux qui voient leur rêve se concrétiser, alors que d'autres, qui ne réussiront pas à tenir le coup, se voient contraints malheureusement d'abandonner leurs projets. On a rencontré deux jeunes qui ont entamé ce chemin, qui ne comptent pas s'arrêter de sitôt, et qui ont partagé dans ces lignes leurs expériences avec nous.

Par N. Cherfaoui

Oussama B. est un jeune entrepreneur passionné de la programmation informatique depuis qu'il était au lycée. D'ailleurs après l'obtention de son Bac, il fera ses études supérieures dans ce domaine. «Après l'obtention de mon Bac, j'ai intégré l'Institut national de l'informatique (INI) à l'époque. Je trouvais que le programme à l'institut était dépassé, donc j'ai abandonné pour intégrer une école privée Exia-Cesi, annexe en Algérie du groupe français Exia», nous dira-t-il. Oussama B. a eu un contact direct avec le monde du travail en exerçant dans des entreprises en tant que programmeur et intégrateur de logiciels et réseaux informatiques, en parallèle de ses études, ce qui lui a permis d'avoir une idée sur le marché et le fonctionnement des entreprises. Une expérience riche qui eut un grand impact dans le parcours de notre interlocuteur, en l'encourageant à lancer sa propre entreprise, surtout

Carrefour de l'employabilité à Oran

Une faible volonté d'entreprendre chez les jeunes universitaires

LA VOLONTÉ d'entreprendre demeure faible chez les jeunes universitaires, a estimé un formateur à l'Ansej, Amine Borsali, en marge du «Carrefour de l'employabilité», ouvert dimanche à l'université 2 «Mohamed-Benahmed» d'Oran. Les projets portés par des universitaires ne dépassent pas 10% de ceux financés par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) à Oran, a-t-il indiqué à l'APS, soulignant que pour cette raison, ce dispositif a installé la maison de l'entrepreneuriat au sein de l'université en mai 2015. Cette structure a pour objectif d'inciter et encourager les étudiants à entreprendre des projets, notamment dans les secteurs à promouvoir comme les TIC, l'agriculture, le tourisme et l'environnement, a-t-il rappelé, expliquant le manque d'engouement des universitaires par une crainte de prendre des risques et la préférence de la stabilité dans des emplois au sein des entreprises. Une quinzaine d'exposants prennent part à cette manifestation d'information, qui s'étale jusqu'au 2 juin prochain, dont des entreprises pourvoyeuses d'emploi et les dispositifs d'aide à l'emploi. **L. S.**

qu'il aspirait à plus d'indépendance et d'autonomie. «J'ai arrêté de travailler pour les entreprises à cause du non suivi des procédures que je réalisais, ce qui amenait naturellement à leur échec, chose que je ne cautionnais pas, donc je commençais à me désintéresser des projets», nous confie-t-il. Ainsi, Oussama B. décide de postuler pour un micro-crédit au niveau de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) en décembre 2014.

Détermination et espoirs au long cours

Nombreux sont ceux qui recourent à cet organisme pour lancer leur projet. A l'époque, les lenteurs administratives ont découragé plus d'un. C'est le cas pour Oussama B. qui ne verra le financement de son matériel débloqué qu'en février 2016. «C'est vrai que maintenant les procédures ont été allégées à ce qu'on dit. Mais il faut savoir que les gens payent la TVA. Chose qui n'existait pas auparavant, j'ai eu "la chance" de déposer en fin 2014. Heureusement qu'on garde toujours l'exonération des impôts», dira-t-il en souriant. Autres difficultés auxquelles font face les jeunes entrepreneurs dans pareil cadre : le contrat de location exigé mentionne des prix qui ne sont pas réels (la différence est payée de la poche de l'intéressé), entre le moment de dépôt de la facture pro forma et le passage devant la commission, les prix augmentent. «Pour éviter de repasser devant la commission et "gagner du temps", j'ai dû payer la différence des prix du matériel de mon propre argent», nous dira-t-il. Alors que lui-même a postulé pour le micro-crédit, n'ayant pas de partenaire financier ou de fonds de roulement, sinon de petites économies du temps où il travaillait. D'ailleurs, il déconseille aux jeunes qui n'ont pas un de ces deux éléments les appuyant, de se lancer dans leur projet, car le micro-crédit ne pourra pas recouvrir toutes les charges. Surtout si la personne n'a pas eu une petite expérience dans le domaine en travaillant antérieurement et une certaine capacité à faire une étude de marché et à déterminer les besoins.

Oussama B. nous parle avec calme mais détermination, relatant son parcours et se dit satisfait de la mise en marche maintenant de son entreprise, qui consiste en une boîte d'études et de consulting en informatique, destinée à toutes sortes d'entreprises pour l'accompagnement, le déploiement de ses réseaux informatiques et développement de logiciels, ainsi que la formation du personnel de ces entreprises qui aura la charge de tra-



PH/D.R.

vailer avec les produits installés.

«Je n'ai pas encore de commercial pour faire la prospection auprès de clients potentiels, faute de fonds pour payer des salaires, donc je me débrouille comme je peux», nous dira-t-il en souriant. Il se plaint notamment du fait que la plupart des jeunes sont dans la recherche de «situation de stabilité» ou de «zone de confort» et refusent de s'associer à de pareils projets. Il reste quand même optimiste pour le futur. La preuve : il a d'autres projets en tête qu'il ambitionne de réaliser.

Sur cette note d'espoir, on a quitté notre ami, pour aller à la rencontre d'un autre jeune entrepreneur très dynamique, Abdallah M., diplômé en mathématiques appliquées de l'USTHB.

Sylabs : une marque de fabrique confirmée

C'est dans un espace très particulier par son décor et son emplacement (une ancienne usine de fabrication de batteries électriques complètement rénovée et réaménagée) qu'on a été accueilli par Abdallah M. Un espace de coworking, mais pas que. «L'idée est née suite à un besoin constaté : l'inexistence d'espaces de travail ou pour des conférences. Travailler chez soi n'est pas évident non plus. Plusieurs concepts existent de par le monde autour de cela. Il fallait par contre adapter cela à la réalité du marché algérien, et on essaie de le faire chaque jour à travers le feed-back qu'on recueille». En effet, beaucoup lancent leurs idées sans se référer à la réalité du marché algérien, du moins sans cerner des besoins effectifs sur le terrain.

A noter que Abdallah M., à l'instar de notre précédent inter-

locuteur, a déjà fait l'expérience du monde du travail et du lancement de projet, déjà étudiant. «J'étudiais en parallèle», se plaît-il à dire. Par contre, lui et ses compagnons avec qui il a lancé l'entreprise, ne se sont pas orientés vers le dispositif Ansej. «On n'était pas motivés à intégrer l'Ansej vu les lenteurs administratives en 2014. On a eu la chance d'être soutenus par un partenaire d'envergure internationale qui nous a été d'un grand soutien», nous dira-t-il. Trouver un local, par contre était difficile. Pour dire que nos jeunes armés de volonté et détermination sont capables de franchir les obstacles, nos amis ont fait du... porte à porte jusqu'à trouver «la perle rare». On a pu visionner une vidéo, filmant l'état de cette dernière, il faut dire que ça aurait découragé plus d'un.

L'activité, mise à part la location d'espace de travail et de conférences (espace coworking), s'articule sur des contenus éducatifs (conférence et ateliers) ayant pour thèmes l'art, la technologie et les start-up orientées vers un large public. L'espace peut être investi également par des expositions (c'était le cas lors de notre visite). L'impression 3D est une prestation de service assurée au niveau de l'entreprise, et tenez-vous bien, gratuitement. Ce qui fait le bonheur des startupez, chercheurs et étudiants en fin de cycle, vu son coût exorbitant. «Cette technique permet la réalisation de différents produits physiques et prototypes. Elle est gratuite chez nous grâce à notre partenaire», nous déclare A.M.

Une stratégie éclairée est nécessaire pour réussir. Le défi actuel pour A.M. et ses compagnons est le maintien de l'équilibre entre la rentabilité et le service visant un impact sur la

société.

Ces jeunes-là gardent en vue d'apporter leur contribution au développement du pays, en encourageant la recherche et la diffusion du savoir. Valoriser ce genre d'initiatives est plus que nécessaire pour redonner un nouveau souffle à l'action d'entreprendre en créant des richesses, certes, mais aussi investir en l'humain. C'est d'ailleurs ce que nous déclare Abdallah M. : «L'objectif futur de l'entreprise est de faire sortir des projets plus grands, comme par exemple l'accompagnement de prototypes».

Pour rappel, Abdallah M. avait intégré l'incubateur de Sidi Abdallah quand il était étudiant, et compte à son actif plusieurs contributions diffusées sur des médias en ligne tels que Wanda, Startup Istanbul, LeWeb.

Réussite ou échec, difficultés ou coup de chance, le jeune diplômé algérien, muni seulement de son diplôme et sans expérience antérieure du monde du travail, se retrouve presque à nager vers l'inconnu.

Favoriser le développement du comportement entrepreneurial chez les étudiants doit être de mise. Ainsi que l'introduction de cours de management et de gestion dans les programmes. Mais pas seulement... Nos deux interlocuteurs s'accordent à dire que :

«Le succès requiert des qualités personnelles comme la détermination, l'énergie et la motivation, mais aussi d'être bien entouré et avoir des contacts. Faire des choix stratégiques nécessite une expérience antérieure du marché, et si on a de la chance d'avoir le soutien d'un partenaire, c'est encore mieux. Bref, avoir un objectif, une vision correcte et être passionné».

C. N.

Bouteflika préside aujourd'hui un Conseil des ministres

Louh : «La majorité des lois découlant de la Constitution sont prêtes»

■ Le Président Bouteflika tiendra aujourd'hui un Conseil des ministres, sauf changement d'agenda. La réunion très attendue sera consacrée notamment à l'examen et l'adoption des projets de loi découlant de la récente révision constitutionnelle. Il est attendu aussi des orientations concernant la tripartite et le ramadhan.

Par Nacera Chennafi

Dans une déclaration à la presse en marge de l'adoption du projet de loi portant amendement du code pénal et la loi relative à l'utilisation de l'empreinte génétique, le ministre de la Justice, Tayeb Louh, a révélé que le projet de loi relatif au conseil national des droits de l'homme pourra être examiné aujourd'hui en Conseil des ministres.

Interrogé sur le retard que connaît l'élaboration des projets de loi découlant de la récente révision du texte fondamental de la République, Louh a indiqué que la majorité des lois organiques découlant de la nouvelle Constitution sont «prêtes» et seront examinées «très prochainement» par le Conseil des ministres. Le ministre n'a pas donné de détails sur les projets de loi qui seront examinés aujourd'hui en Conseil des ministres et a cité uniquement le projet de loi relatif au conseil national des droits de l'homme.

Il est à savoir que le département de Louh est concerné par plusieurs projets de loi en application des nouvelles dispositions que prévoit la Constitution amendée. Le projet de loi relatif à la création du conseil national des droits de l'homme définit le procédé de nomination de la composante du conseil conformément aux principes stipulés dans les accords internationaux et les recommandations des organismes onusiens spécialisés. La Constitution amendée «a clairement défini les missions principales du conseil national des droits de l'homme que sont le contrôle et l'évaluation», avait déclaré en mars dernier le ministre de la Justice. Il y a aussi le projet de loi relatif à la réforme du tribunal criminel, portant



d'un journaliste sur l'affaire El Khabar.

D'autre part, le ministre est revenu sur le code pénal amendé, adopté hier par le Conseil de la nation. A ce propos, Louh a soutenu que ce texte permet de combler «des vides juridiques» dans la législation algérienne. Dans ce cadre, il a rappelé que «la nouvelle loi donne aux législateurs algériens les moyens de lutter contre le phénomène de recrutement de combattants pour le compte des organisations terroristes, sanctionne le financement du terrorisme, et l'utilisation des nouvelles technologies de la communication dans des actes criminels». Interrogé sur le nombre de combattants algériens recrutés par les groupes terroristes en Syrie, le ministre a affirmé qu'il est «infime» par rapport aux pays voisins et européens. S'agissant de la loi portant utilisation de l'empreinte génétique, le ministre s'est félicité du fait qu'il s'agit de la première loi depuis l'indépendance, affirmant que désormais cette utilisation ne peut se faire que sur demande de l'autorité judiciaire, «ce qui n'était pas le cas dans le passé», selon Louh.

En outre, le ministre de la Justice, Tayeb Louh, a annoncé que l'Algérie a saisi officiellement la Ligue arabe en vue de modifier l'accord portant lutte contre le terrorisme et celui concernant le blanchiment d'argent.

Au niveau de l'Assemblée populaire nationale, le ministre a présenté hier en plénière une nouvelle loi régissant la profession de commissaire-priseur. Il a indiqué que la promulgation d'une loi régissant cette profession «est devenue une nécessité d'autant plus que le texte en vigueur (l'ordonnance 02-96 du 10 janvier 1996) ne répond plus aux besoins de la profession».

N. C.

consécration du principe du double degré de juridiction en matière pénale.

Il est à savoir que le Conseil des ministres d'aujourd'hui est le second après celui tenu en janvier. Et les projets de loi amendés dans le cadre de la nouvelle Constitution ne manquent pas, à savoir la loi fixant l'organisation et le fonctionnement des deux chambres du Parlement et leurs relations avec le gouvernement, la loi sur les associations, et celle relative à la saisine du Conseil constitutionnel et la loi électorale. Ce dernier portera notamment la création d'une haute instance nationale indépendante pour la surveillance des élections. Selon la Constitution, cette instance sera présidée par une personnalité indépendante. Elle aura la mission de contrôler et superviser la révision des listes électorales et l'opération électorale. Celle-ci était une revendication de l'opposition mais après sa constitutionnalisation, certains ont critiqué la procédure et jugé celle-ci insuffisante pour assurer la transparence des scrutins. Par ailleurs, le Conseil des ministres d'aujourd'hui interviendra à quelques jours de la tripartite en plus du mois sacré.

A ce propos, des orientations de la part du chef de l'Etat sont attendus, sachant que pour le ramadhan, le gouvernement à travers le ministère du Commerce, avait rassuré sur la disponibilité des produits et le contrôle des prix. Lors de sa visite dimanche à Tizi Ouzou, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait affirmé le maintien de la politique sociale malgré les difficultés financières causées par la chute des prix du pétrole.

Louh demande à la presse de ne pas commenter les affaires en justice

Le ministre de la Justice Tayeb Louh a demandé hier à la presse nationale de ne pas commenter les affaires en justice : «Je veux de la presse nationale, les journalistes absents et présents ici, publics et privés de consacrer la culture de la loi» affirmant que «la Constitution et les lois de la République ne me permettent pas, ni à vous d'ailleurs (les journalistes) de commenter une affaire traitée par la justice». Le ministre qui s'exprimait en marge d'une séance en plénière du Conseil de la Nation répondait à une question

Tenue à Alger d'une réunion

Consultations sécuritaires algéro-françaises

Les travaux d'une réunion de consultations bilatérales sécuritaires algéro-françaises se sont tenus lundi à Alger avec la participation d'experts des deux pays.

Les travaux de cette réunion, qui se sont déroulés au siège du ministère des Affaires étrangères, ont été co-présidés par le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel et par l'ambassadeur Didier Le Bret, coordonnateur national du renseignement auprès de la prési-

dence de la République française.

«C'est la première session de ce dialogue à ce niveau avec la participation d'experts des deux pays et cela fait partie du souci partagé de combler un certain vide et un manque de dialogue sur des questions sensibles», a relevé M. Messahel, précisant que «le manque de dialogue nous entraîne vers des malentendus».

Pour le ministre, la réunion d'aujourd'hui «est un exercice très utile» qui va se poursuivre avec les Français et d'autres par-

tenaires «pour que notre région puisse retrouver sa stabilité».

«Nous aurons certainement d'autres occasions pour continuer ce que nous venons de commencer ensemble dans ce segment qui manquait au partenariat qui est dense entre nos deux pays», a-t-il dit.

Pour sa part, M. Le Bret a indiqué que cette réunion a été l'occasion d'engager des consultations sur des sujets qui concernent les deux pays, comme la lutte contre le terrorisme et la prévention contre la radicalisation.

«C'est un dialogue que nous avons conduit avec l'ensemble des administrations concernées comme la Défense, les Affaires étrangères et les Services de renseignement pour pouvoir ensemble faire que nos efforts convergent sur toutes les questions qui sont aujourd'hui des préoccupations majeures qu'il s'agisse de la Libye ou du nord du Mali», a-t-il déclaré.

Selon M. Le Bret, «c'est un dialogue de haut niveau qui s'inscrit dans le cadre du partenariat voulu par les Présidents Bouteflika et Hollande depuis sa

LA QUESTION DU JOUR

Belayat, Saidani et les autres

suite de la page Une

De sorte qu'on doute déjà si effectivement le fait s'est produit, s'il ne s'agit pas encore une fois d'une invention de journaliste anti-Saidani, comme il en existe tant. Aucun politique ne peut se flatter d'avoir aussi mauvaise presse que lui. Etre détesté à ce point, et par des inconnus, c'est tellement rare que l'on se demande s'il n'y aurait pas quelque coupable refoulement partagé là-dessous. Des commentateurs se sont étonnés dernièrement de ce que Saidani ait depuis quelque temps édulcoré son propos. Et de se demander s'il n'aurait pas été réprimandé pour ses excès antérieurs par ceux qu'ils appellent souvent «ses parrains». Une explication plus simple se présente à l'esprit : comme ses cibles de prédilection sont déjà à terre, il est assez bonne nature pour ne pas vouloir les piétiner, voilà toute l'histoire. Pour preuve en effet qu'elles sont dans un piètre état : elles se sont mises à lui trouver du bon. Comme lorsqu'il a été interrogé sur l'affaire d'«Al Khabar» et qu'il a balayé la chose d'un revers de main en disant qu'il n'a rien à dire d'une affaire purement commerciale. Des journaux y ont vu un désaveu de Grine. Plus encore, la preuve que celui-ci est lâché par le président de la République, et qu'il est cuit par conséquent. Ils ne sont pas allés jusqu'à lui demander des excuses pour tout ce qu'ils se sont permis à son endroit, mais on les a sentis sur le moment pas trop éloignés de le faire. Comme quoi, en politique le pire ennemi d'aujourd'hui peut très bien être le meilleur ami de demain. Il n'aura manqué qu'une chose pour que Saidani redevienne l'ami des journaux, au même titre peut-être que Rahabi, qui bizarrement ne s'est pas trop dépensé dans cette affaire, pas autant que certains en tout cas : qu'il redise une deuxième fois ce qu'eux-mêmes n'ont cessé de proclamer sur tous les tons, à savoir que le rachat d'«Al Khabar» est tellement chose ordinaire qu'elle ne mérite même pas qu'on en parle.

M. H.

visite en Algérie en décembre 2012».

Rappelant également les visites effectuées par le président Hollande l'année passée et récemment par le Premier ministre français, Manuel Valls, M. Le Bret a fait remarquer que «dans le cadre de ce partenariat d'excellence, il était normal de mettre sur pied ce dialogue confiant de haut niveau sur des questions qui sont sensibles et qui engagent la sécurité de nos deux pays».

Y. N.

L'épreuve de mathématiques déstresse les candidats

■ Les choses sérieuses ont bien commencé depuis hier pour les candidats du baccalauréat avec les mathématiques dont le coefficient est 5 pour les scientifiques. Premiers signes de soulagement au terme du deuxième jour des épreuves.

Par Meriem Benchaouia

Ceux qui passent l'examen pour la première fois ont avoué que passé le stress et l'émotion du premier jour, les épreuves étaient abordées avec plus de sérénité. Ils ont eu toutefois à composer dans une matière difficile puisqu'il s'agit des mathématiques. «Le sujet étaient très abordable», selon des lycéens rencontrés à la sortie des centres d'examen. «Carrément à la portée de tous», affirment d'autres. D'ailleurs, aux environs de midi et alors que les centres d'examen étaient déjà désertés par les élèves, la plupart d'entre eux étaient toujours regroupés dehors et commentaient le sujet de la matinée. Pour les candidats de la filière scientifique, le ton était à la rigolade. «Nous espérons seulement que la correction sera à la hauteur de nos attentes. Il est de coutume de voir que quand les sujets sont abordables, la correction est très sévère», affirme Amine. Le même son de cloche chez Amel, qui ne manquera pas de signaler que, l'épreuve de math passée, le moment est venu de se libérer du stress généré par une année scolaire éprouvante et des révisions fastidieuses. «Aujourd'hui, nous sommes en plein dedans. Maintenant, il faut affronter les autres épreuves et se mettre à espérer un succès», affirme-t-elle. «Nous sommes contraints de miser sur ces matières qui comptent considérablement dans notre filière, pour pouvoir décrocher le Bac avec mention et opter pour la spécialité de notre choix», espèrent certains candidats. Par ailleurs, les élèves de la filière gestion ont eu du mal à aborder cette matière sensible. «Nous pensions que le ton était donné hier et que le reste des sujets serait aussi facile que ceux du premier jour. Nous devons maintenant nous rattraper avec les autres matières», précisent des gestionnaires.

Un nombre «réduit» d'absents, selon Benghebrat

Dans une déclaration à la presse, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, qui a donné le coup d'envoi des

épreuves du deuxième jour de l'examen du baccalauréat au centre d'examen du CEM Abderrahmane-El-Kaouakibi à Bir Mourad Rais, a indiqué hier qu'un nombre «réduit» d'absents a été enregistré à l'examen du baccalauréat 2016 au niveau national dont la majorité sont des candidats libres. Dans ce cadre, la ministre a salué les efforts déployés par le secteur de l'éducation et des autres secteurs concernés lors du premier jour de l'examen pour «réunir les conditions à même d'assurer la réussite de l'examen et préserver sa crédibilité». En réponse à une question sur le nombre des cas de fraude enregistrés depuis le début de l'examen, M^{me} Benghebrat a indiqué que son département est en train de les recenser, précisant à titre d'exemple que «la direction de l'éducation d'Alger-Ouest a enregistré un seul cas de fraude sur 23 000 candidats». Ce qui dénote, a-t-elle dit, «la baisse des cas de fraude par rapport à l'année dernière». La ministre a relevé que «les campagnes de sensibilisation au profit des élèves, des parents d'élèves et des encadreurs au cours de l'année scolaire ont permis de mettre un terme à certains comportements néga-



tifs qui portent atteinte à la crédibilité de l'examen du baccalauréat et préserver ainsi le principe d'égalité des chances sur lequel est fondé le système éducatif». M. B.

Bac à Béjaïa

Trois cas de triche avec les TIC

CONTRAIREMENT à la première journée où il n'y pas eu d'incidents notables, hier au moins trois cas de triche à l'examen du Bac avec les nouvelles technologies ont été enregistrés à Béjaïa. Chose regrettée par le directeur de l'Education de la wilaya de Béjaïa qui s'exprimait hier sur radio Soummam. D'autres cas auraient été enregistrés ailleurs mais restent à vérifier, nous dit-on. Aussi, l'on annonce que 10 candidats libres arrivés en retard de quelques minutes seulement à l'examen ont été refoulés des centres d'examen et n'ont pu passer les épreuves. Ces derniers ont protesté à ce sujet. Par ailleurs, le nombre d'absents a légèrement augmenté par rapport à la première journée. Hier jusqu'à midi, 139 candidats scolarisés (ce qui représente 0,85%) ont manqué à l'appel, alors que le nombre de candidats libres absents étaient de 1 438, soit 27,40%. Le nombre de candidats absents est de 1 577 au total, soit 7,29%, nous dira Bezza Benmansour, secrétaire général à la direction de l'Education de Béjaïa.

H.C.

Prochaine tripartite début juin

La restructuration de l'économie à l'ordre du jour

Trouver un nouveau modèle économique de l'Algérie est l'un des leviers que le gouvernement compte renforcer pour sortir l'Algérie de l'addiction au pétrole. Pour rendre réelle cette ambition, la prochaine tripartite sera consacrée à l'étude des moyens de dynamiser et d'améliorer l'économie nationale ainsi qu'à l'examen du nouveau modèle économique. Le premier ministre, Abdelmalek Sellal, a indiqué, en marge de sa visite dans la wilaya de Tizi Ouzou, que «l'un des points à débattre lors de la tripartite prévue en juin prochain, figure la question du nouveau modèle économique et des mesures devant nous permettre d'aller vers une politique de croissance qui constitue la seule solution pour l'Algérie». Ce nouveau modèle devrait contenir les nou-

velles orientations économiques du pays, face à la crise. «Il faut surtout libérer les mentalités et les initiatives et lutter contre les lourdeurs bureaucratiques pour atteindre l'objectif de la relance de l'investissement productif et la diversification économique», a-t-il dit. Soutenant qu'il «était temps de trouver un nouveau modèle», il a prôné des investissements orientés vers les secteurs industriels et agricole, le Premier ministre a ajouté qu'«en comptant pendant plusieurs années sur la rente pétrolière, nous avons perdu la valeur du travail», estimant qu'«il était temps de rétablir cette valeur». S'agissant des mesures gouvernementales prises devant la chute du marché pétrolier, Sellal a souligné que «le pays va continuer de produire le pétrole et le gaz pour contribuer

au développement économique». Il a relevé que «pour éviter l'endettement extérieur, nous devons apprendre à compter sur nos potentialités créatrices de richesses et de postes d'emploi». Le Premier ministre a promis d'«œuvrer» afin de lever toutes les contraintes empêchant l'accélération du rythme des investissements, notamment le foncier. Par ailleurs, il a plaidé, dans ce sens, pour «se débarrasser du système de gestion socialiste des entreprises». Aussi, il a invité les opérateurs à se donner de grandes ambitions, notamment celle de l'exportation du produit national. Quoique la situation n'est pas aussi urgente qu'on le laisse entendre à plus forte raison que Sellal lui-même a relativement dit que contrairement à de nombreux pays qui font face à une

crise profonde en raison de la chute des prix du pétrole, notre économie résiste très bien et les réserves de change nous permettront de résister encore 3 à 4 autres années, à condition de limiter les importations à 30 milliards d'euros. Pour Sellal, la situation la plus difficile est celle que nous vivons au cours de cette année 2016. «La situation s'améliora en 2017 et encore en 2018». Le Premier ministre exclut tout recours à l'endettement extérieur. Cependant, Abdelmalek Sellal a exprimé sa réprobation quant aux départs anticipés en retraite, d'autant plus, expliquera-t-il, que l'espérance de vie a augmenté en Algérie ces dernières années.

Louiza Ait Ramdane

Tizi-Ouzou

Les créances de Sonelgaz s'élèvent à plus de 980 millions DA

La direction de la distribution de l'électricité et du gaz de Tizi Ouzou a enregistré des pertes en énergie électrique durant 2015 de près de 15%, soit plus de 98 milliards de centimes auxquelles il faut ajouter plus de 94 milliards de centimes de créances non recouvertes.

Cela représente au total plus de 798 millions de dinars d'un manque à encaisser. Ces chiffres ont été communiqués hier par son premier responsable, Salah Bara, au cours de la présentation

du bilan de l'année 2015. A l'instar des autres secteurs d'activités qui ont connu le gel de certains projets eu égard à la conjoncture financière du pays induite par la chute des prix du pétrole, la direction de distribution de Tizi Ouzou souligne que 5 postes destinés à l'alimentation en électricité des régions d'Azeffoune, du pôle technologique de Tamda, de la zone industrielle de Souamaa, de Bouzeguen, Aïn El Hammam, de Tizi Ghenif, de la zone d'activités de Draa El Mizan

et de la ville de Tizi Ouzou sont concernés. Alors que pour les postes devant être réalisés à Ouadhias, le pôle d'excellence de la ville de Tizi Ouzou et les 1 000 logements de Draa Ben Khedda les travaux de réalisation sont repoussés pour l'année 2017. Interrogé sur le nombre de souscripteurs à la formule de financement par l'Etat des installations intérieures du gaz au profit des clients ménages à raison de 30 000 DA remboursables sur 12 échéances, Salah Bara a

reconnu qu'aucune demande n'a été enregistrée pour le moment. Néanmoins, il a soutenu que le taux de raccordement aux réseaux de gaz naturel dans la wilaya de Tizi Ouzou reste appréciable, comparativement aux autres régions du pays, précisant que pour une capacité totale de branchement de 191 000 foyers pas moins de 150 000 sont alimentés par le gaz. S'agissant du plan de développement prévu pour l'année 2016, il a précisé qu'il est question de

la mise en place d'une cabine mobile 60/30 KV qui permettra de décharger le poste source de Fréha qui a atteint sa limite de saturation, de la création d'un nouveau départ haute tension 30 KV en souterrain à partir du poste source de Boukhalfa afin d'assurer davantage la qualité et la continuité de service du chef-lieu de la wilaya et la création d'un départ haute tension 30 KV à partir du poste source de Oued Aissi.

Hamid M.

Sur les 4 premiers mois

Notable baisse des importations de véhicules

■ La facture d'importation des véhicules a reculé à 513 millions de dollars (usd) durant les quatre premiers mois de 2016, contre 1,31 milliard usd durant la même période de 2015, soit une baisse de 61%, selon les Douanes.

Par Samy O.

Les quantités importées ont baissé de près de 70% avec 33 363 véhicules importés entre début janvier et fin avril 2016, contre 106 846 unités sur les quatre premiers mois de 2015, selon les données provisoires du Centre national des statistiques des douanes (Cnis). Les plus grosses baisses ont été enregistrées chez les concessionnaires des marques asiatiques dont les importations ont reculé dans une fourchette allant de 40 à 90% en valeur et en volume. A rappeler que les licences d'importation des véhicules ont été attribuées en début mai en cours à 40 concessionnaires sur 80 postulants. Fixé initialement à 152 000 unités pour l'année 2016, le contingent quantitatif d'importation des véhicules a été finalement réduit à 83 000 unités. Le contingent des véhicules concerne ceux destinés au transport de dix personnes ou plus (chauffeur inclus), les véhicules de tourisme et autres véhi-



Ph. > D. R.

cules automobiles principalement conçus pour le transport des personnes (y compris les voitures de type «break» et les voitures de course) et les véhicules dédiés au transport de marchandises. Les engins tels que les camions et tracteurs que certains professionnels importent pour le fonctionnement de

leur entreprise ne sont pas concernés par le dispositif des licences. Selon le ministère du Commerce, la facture d'importation des véhicules ne dépassera pas un milliard usd en 2016, contre 3,14 milliards usd (265 523 véhicules) en 2015 et 5,7 milliards de dollars en 2014 (417 913 unités). «Nous avons

fait l'effort de réduction car il fallait rationaliser nos importations et ne plus importer de véhicules pour les stocker. Nous importons essentiellement les véhicules dont les acheteurs sont déjà connus (à travers les commandes faites par ces derniers)», avait déclaré récemment le ministre du Commerce.

Parallèlement à l'octroi des licences, le gouvernement a exigé des concessionnaires d'engager des investissements dans le secteur des véhicules et dont un cahier des charges a été élaboré par le ministère de l'Industrie et des Mines. Dans le sillage de la chute des prix du pétrole, le gouvernement a décidé de plafonner certaines importations à travers la mise en œuvre du régime des licences d'importation. Jusqu'à présent, les produits concernés sont les véhicules, le ciment portland gris, le rond à béton et certains produits agricoles.

S.O./APS

Import-export

Signature de contrats de 145 millions usd entre l'Algérie et 2 pays africains

Une vingtaine de contrats ont été signés à Alger, entre des entreprises privées algériennes et des sociétés tchadienne et ivoirienne pour un montant global de 145,5 millions de dollars. Ces accords, qui portent sur des contrats de réalisation et d'opérations d'import-export, ont été signés lors des rencontres économiques algéro-africaines tenues dans le cadre du 5^e Salon Djazair Export organisé en marge de la 49^e Foire internationale d'Alger. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence des ministres des Finances et du Commerce, Abderrahmane Benkhalfa et Bakhti Belaïb, ainsi que du directeur général de la Banque arabe de développement économique en Afrique (Badea), Sidi Ould Tah. Le plus important contrat, d'une valeur de près de 116 millions de dollars, a été signé entre un groupe privé algérien «Amimer Energie», spécialisé en groupes électrogènes et centrales électriques, et l'entreprise tchadienne «3A Energie». A travers ce marché, il s'agira pour cette entreprise algérienne de la construction, au Tchad, d'une centrale hybride-solaire d'une capacité de 30 mégawatt/an. Ces deux entreprises algérienne et tchadienne, qui prévoient aussi la création d'une société mixte, ont également

signé un autre accord de plus de 5 millions de dollars portant interconnexion et développement du réseau électrique dans cinq villes tchadiennes.

Concernant les autres accords, ils ont été signés entre des sociétés algériennes et la Maison algéro-ivoirienne du commerce laquelle constitue un comptoir d'exportation des produits algériens en Côte d'Ivoire. Ces accords portent notamment sur les filières des médicaments, de l'électronique, des machines d'emballage et de l'agriculture. Lors de son intervention à cette rencontre, M. Belaïb a indiqué que l'objectif de l'Algérie en Afrique était non seulement de trouver des débouchés pour ses produits mais aussi de construire des partenariats solides dans l'investissement productif. Il a aussi exprimé la volonté de l'Algérie de créer une zone de libre-échange continentale pour promouvoir les échanges commerciaux et économiques entre l'Algérie et les pays africains, en s'engageant à lever toutes les contraintes qui entravent l'acte d'exporter. «L'Algérie a signé deux accords de libre-échange (Accord d'association avec l'UE et accord de Grande zone arabe de libre-échange, Gzale). Il y a beaucoup d'obstacles dans ces accords», a-t-il observé. De son côté, M. Benkhalfa a assuré

les opérateurs des mesures mises en place par les Douanes et les banques pour faciliter davantage les opérations d'exportation, surtout vers l'Afrique. Il a rappelé qu'une rencontre économique Algérie-Afrique allait se tenir fin novembre à Alger, qui va réunir plus de 2 000 hommes d'affaires de différents pays du continent. De son côté, le directeur général de la Badea a fait part de la disponibilité de cette institution financière régionale à accompagner les entreprises algériennes à développer leurs exportations vers le marché africain à travers l'apport des financements nécessaires. Un autre responsable de cette institution a fait savoir que cette dernière avait financé, depuis sa création en 1973 jusqu'à 2015, plus de 600 projets en Afrique pour un montant global de 4,7 milliards USD, portant sur le financement des exportations et des projets de développement. Actuellement, la part de l'Algérie dans le marché africain ne représente que 0,25%, selon le directeur général de l'Agence nationale de promotion des exportations hors hydrocarbures (Algex), Chafik Chetti, précisant que le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et le reste des pays de l'Afrique ne dépasse pas les 184 millions USD.

Amel B.

Usine de montage Hyundai de Batna

Entrée en production «très prochainement»

L'usine de montage Hyundai de Batna, initiée dans le cadre d'un partenariat algéro-coréen, entrera en production «très prochainement», a annoncé le chef de l'exécutif de la wilaya de Batna, Mohamed Slamani. Ce projet est un modèle réussi d'investissement, a estimé le wali lors d'une visite d'inspection à cette unité, soulignant l'importance de tout faire pour

soutenir les investisseurs sérieux. De son côté, le représentant de l'entreprise, Ryad Mokhtari, a indiqué que 14 ingénieurs et techniciens supérieurs en mécanique et électricité-auto de Batna suivent actuellement une session de formation, encadrée par des spécialistes sud-coréens en prévision du début du montage de camions ensuite des bus urbains et interurbains

du label sud-coréen. Il a ajouté que l'usine permettra de satisfaire la demande du marché local et national, soulignant que l'Algérie assure le financement du projet à hauteur de 100% et que le partenaire étranger se charge d'apporter le savoir-faire et l'expérience. Le directeur de marketing de Global Motors Industries, Yahia Ait Ali, avait déclaré en janvier dernier que le

premier camion de l'usine Hyundai de Batna sortira au plus tard en avril. Le même responsable avait précisé que cette usine, représentant un investissement de sept milliards de dinars, aura une capacité de production de 30 à 55 camions par jour, soit au moins 20 000 véhicules par an.

N. S.

Prix Le pétrole à la baisse en Asie

LES PRIX du pétrole étaient orientés à la baisse, hier en Asie, plombés par la disposition affichée par la présidente de la Réserve fédérale, Janet Yellen, à rehausser les taux d'intérêt «dans les mois qui viennent». Vers 02h40 GMT, le cours du baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en juillet perdait 1 cent, à 49,32 dollars, dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne du brut, pour livraison en juillet, céda à 49,21 dollars. M^{me} Yellen a affirmé vendredi qu'une hausse des taux d'intérêt sera «appropriée probablement dans les prochains mois» si l'économie le permet. La croissance économique américaine semble «s'accélérer», a remarqué M^{me} Yellen lors d'un entretien organisé par l'université Harvard, répétant qu'il serait approprié pour la Fed de relever les taux «graduellement et prudemment». Ces propos ont contribué à regonfler le dollar face aux autres devises, ce qui pèse sur l'or noir. Toute hausse du billet vert renchérit en effet les achats de pétrole pour les acheteurs munis d'autres devises, le baril étant libellé en dollars. Autre nouvelle défavorable aux cours, l'annonce par Suncor Energy Inc, selon Bloomberg, d'une reprise de sa production au Canada, qui avait été mise à l'arrêt du fait des feux de forêt dans la province d'Alberta. Les cours ont dépassé jeudi la barre des 50 dollars, poursuivant un rebond entamé après avoir enfoncé en février des plus bas de 13 ans, sous 30 dollars le baril, plombés par une offre largement excédentaire, que ne parvenaient plus à digérer des économies – notamment chinoise – en phase de ralentissement. On est cependant encore loin des cours de juin 2014, quand le baril d'or noir s'échangeait à 100 dollars.

R.E.

Issus de neuf entreprises nationales

Le label «Bassma Djazaïria» attribué à 23 produits

■ Le Forum des chefs d'entreprise (FCE) a attribué, dimanche à Alger, le label Origine Algérie Garantie (OAG), à 23 produits issus de 9 entreprises nationales, une initiative visant à encourager la production nationale et réduire la facture des importations.

Par Salim Y.

Le label, sous le générique «Bassma Djazaïria» (empreinte algérienne), remis pour la première fois, une étiquette à mettre sur certains produits locaux, est attribué aux entreprises dont les produits répondent à des normes de qualité fixées par un cahier des charges mis au point par le FCE, en collaboration avec des bureaux d'études et d'audit indépendants. La cérémonie de remise des labels s'est déroulée en présence du ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, le président du FCE, Ali Haddad, ainsi que les chefs d'entreprises lauréates. Les entreprises sélectionnées sont Condor (Electroménager), le Groupe Sim et la société Global Food

(agroalimentaire), Bomare (électronique), le Groupe Hasnaoui, Amimer Energie et l'entreprise Système Panneau Sandwich (BTP), Socothyd (pharmaceutique) et la société Faderco, spécialisée dans les produits d'hygiène corporelle.

En marge de la cérémonie, M. Belaïb a indiqué aux journalistes que cette initiative «contribuera à la valorisation et à la promotion du produit national à l'intérieur, comme à l'extérieur du pays», en invitant les citoyens à consommer algérien pour encourager la production nationale.

Pour sa part, M. Haddad a estimé, dans son allocution, que ce label vient donner à la campagne «Consommer algérien», initiée par les pouvoirs publics, «l'instrument qui lui manquait pour avoir une réelle portée en assurant sa pérennisation, sa sta-



Ph. > D. R.

bilisation et sa continuité dans le temps».

Selon lui, «Bassma Djazaïria» est l'«un des moyens» permettant de soutenir la démarche du gouvernement qui vise à «accélérer

la croissance de l'économie nationale, lutter contre le chômage, et améliorer le pouvoir d'achat du consommateur», soulignant que «face aux produits importés qui dominent le mar-

ché, il est nécessaire de se mobiliser, producteurs et consommateurs, pour garantir une place de choix aux produits algériens».

S. Y.

La ministre déléguée chargée de l'Artisanat préside un colloque Projet de programme consacré à la saison estivale

La ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou, a présidé dimanche à Alger les travaux d'un colloque consacré à l'examen du projet de programme portant sur la saison estivale 2016, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre à laquelle ont assisté les directeurs et présidents des chambres de l'artisanat et des

métiers des 14 wilayas côtières a porté sur l'examen du programme tracé pour ces wilayas concernant l'exploitation des espaces en vue de la promotion et de la commercialisation des produits de l'artisanat. La ministre déléguée a donné des instruc-

tions aux directeurs et présidents des chambres de l'artisanat et des métiers pour l'augmentation du nombre de plages et de points d'exposition au niveau des espaces publics qui attirent le plus grand nombre d'estivants. Elle a également demandé de

consentir davantage d'efforts sur le double plan médiatique et publicitaire afin de promouvoir ces expositions. M^{me} Tagabou a estimé nécessaire d'impliquer les artisans du Sud dans ces manifestations pour leur permettre de faire connaître leurs produits. La

ministre déléguée a appelé les directeurs de l'Ouest à l'impérative coordination avec leurs homologues en charge du tourisme et de l'artisanat en vue de contrôler les produits de l'artisanat exposés durant les manifestations.

Mahi T.

Souk-Ahras

Huit candidats au Bac défient leurs handicaps

Huit candidats aux épreuves du baccalauréat, aux besoins spécifiques (6 déficients visuels et 2 handicapés moteurs) ont affirmé, en se présentant ce dimanche aux centres d'examen, dans la wilaya de Souk-Ahras, la détermination de cette catégorie à s'affirmer sur les plans scolaire et social.

Ces candidats qui ont suivi leur cursus scolaire à l'école des non-voyants d'Oum El Bouaghi ont défié leur vécu et se sont distingués à travers leur parcours scolaire.

Dans cette wilaya frontalière, où le coup d'envoi officiel des épreuves du baccalauréat a été officiellement donné, pour la première fois, depuis le lycée Mekideche-Ammar dans la com-

mune d'Oum El Adhaim (70 km à l'ouest de Souk-Ahras), ce sont pas moins de 9 281 candidats, dont 2 900 candidats libres, et 08 élèves aux besoins spécifiques qui se sont présentés, tôt le matin, aux centres d'examen.

Au centre d'examen Djilali-Liabès de Souk-Ahras, le jeune candidat Foudil Bouderballa, âgé de 18 ans, déficient visuel, confirme avec acharnement et détermination sa volonté à décrocher son baccalauréat et à rejoindre les bancs de l'université.

Issu de la filière littérature et philosophie, Foudil a passé l'épreuve de la matinée, dans une salle de cours qui lui a été spécialement aménagée, accompagné de deux enca-

dreurs-gardiens, pour le second dans la lecture des questions de l'épreuve et dans l'écriture des réponses.

Le jeune Foudil a été accueilli avant huit heures et demie du matin par le chef du centre d'examen, Mohamed Nasser Chadli qui l'a encouragé et réconforté.

De même pour le candidat Abdelhaï Touahriya dont la déficience visuelle n'a rien affecté de sa volonté de se distinguer dans son cursus scolaire et de se présenter comme candidat au centre d'examen Abdelhamid-Benbadis.

Ce jeune de 21 ans a exprimé tout optimisme quant à sa réussite au baccalauréat et son entrée à l'université.

A cette occasion, le même

candidat a émis le souhait de voir la tutelle «adopter» une méthode d'apprentissage à travers laquelle le staff éducatif apporte appui et assistance aux personnes aux besoins spécifiques, notamment dans le cycle secondaire.

Toutefois, les candidats aux besoins spécifiques qui se sont présentés aux centres d'examen des localités de Souk-Ahras, de Taoura, de Sedrata, de Lahdada, et de M'daourouch ont offert, au cours de ces épreuves du baccalauréat de l'édition 2016, une autre page de courage et de détermination à dépasser le handicap et les préjugés pour réussir.

O. N.

Ooredoo baisse ses tarifs Roaming au profit des pèlerins Durant votre Omra, recevez vos appels au même prix qu'un appel en Algérie, à seulement 10 DA/minute

OOREDOO rapproche les pèlerins de leurs familles et proches et leur donne la possibilité de rester joignables en Arabie saoudite durant la Omra, à des tarifs Roaming très avantageux. En effet, Ooredoo accompagne ses clients voyageant aux Lieux Saints de l'Islam en leur permettant de recevoir des appels au même tarif qu'un appel en Algérie, soit à 10 DA TTC/minute seulement et ce, durant tout le mois de ramadhan ainsi que les deux jours de l'Aïd El Fitr. Cette baisse exceptionnelle des tarifs en Roaming est valable pour l'ensemble des clients Ooredoo, en toute simplicité, via tous les réseaux mobiles en Arabie saoudite. Les pèlerins détenteurs d'une puce Ooredoo resteront ainsi en contact avec leurs proches durant la Omra et partageront avec eux les moments de piété et de profonde ferveur de ce voyage.

Communiqué

Constantine

Opération d'assainissement des listes des associations

UNE OPÉRATION d'assainissement des listes des associations vient d'être lancée à Constantine dans l'objectif de «mettre de l'ordre» dans ce mouvement, a-t-on indiqué dimanche auprès des services de la wilaya.

Cette opération vise à «identifier les associations activant sur le terrain et qui méritent réellement des subventions», a-t-on souligné de même source, précisant que l'assainissement de la liste des associations de la wilaya prendra en considération un nombre de critères en rapport notamment avec la contribution des asso-

ciations dans la vie sociale. Les autorités locales ont donné des instructions fermes de «ne financer que les associations actives sur le terrain», ont rappelé les services de la wilaya, soulignant que «les associations fictives ou celles qui ne se manifestent qu'occasionnellement ne bénéficieront plus de subvention». Il s'agit là, ont indiqué les services de la wilaya, d'«un rappel à l'ordre» qui va permettre de mettre les associations «face à leurs responsabilités», ont considéré les mêmes sources mettant l'accent sur l'importance de cette action dans l'organisation du mouve-

ment associatif et l'amélioration de l'action associative dans la société. Les missions sociales des associations doivent être «accomplies et maîtrisées» pour pouvoir bénéficier de subvention et d'accompagnement, a-t-on soutenu à la wilaya, rappelant les multiples mesures de rationalisation des dépenses décidées dans le cadre de l'actuelle conjoncture économique.

La wilaya de Constantine comptabilise plus de 3 000 associations, a-t-on indiqué, précisant que ces associations sont versées dans 18 domaines.

G. T.

Protection de l'environnement à Mostaganem

380 agents mobilisés pour lutter contre les feux de forêt

■ Pas moins de 382 agents seront mobilisés dans la wilaya de Mostaganem pour la campagne de lutte contre les feux de forêt de la saison 2016, a-t-on appris du conservateur des forêts.

Par Mahi T.

Ce potentiel humain sera constitué de 70 agents forestiers, 66 saisonniers chargés de la surveillance et du nettoyage des forêts et 246 travailleurs répartis sur 8 chantiers au sein des espaces boisés dans le cadre des programmes sectoriels qui peuvent intervenir en cas d'incendie, a indiqué Hani Abderrahmane. Sur le plan matériel, 12 tours de contrôle sont implantées dans les forêts de la partie Est de la wilaya, notamment aux lieux-dits «El Fanar», «Chouachi» et Sedaoua, et neuf brigades mobiles sont mobilisées englobant 27 agents dotés de matériel nécessaire d'intervention dont cinq véhicules d'extinction et des camions citernes. Parmi les actions préventives inscrites dans le cadre des programmes de développement, il est prévu l'aménagement des pistes forestières sur 6 kilomètres, l'ouverture de pistes (39 km), la réalisation de travaux sylvicoles sur 384 hectares, l'aménagement de trois tours de contrôle et la réalisation d'une autre.

Les services des forêts ont pris une batterie de mesures cette saison concernant notamment l'actualisation du plan de lutte contre les feux de forêt, l'installation de comités permanents des dairas, des communes et des riverains, et la mise en place d'une permanence au niveau des structures et entreprises concernées par le plan.

En outre, une commission de wilaya de protection des forêts est installée et est composée de représentants des services et

secteurs concernés.

La campagne de lutte contre les feux de forêt, qui s'étale du 1^{er} juin au 31 octobre, peut être prolongée en cas de canicule, a-t-on ajouté.

Les 56 feux de forêt déclarés l'an dernier à Mostaganem ont ravagé plus de 16 ha du patrimoine forestier qui s'étend sur une superficie de 327 000 ha, a-t-on rappelé. **M. T./APS**



Ecologie

Rencontre prochaine à Oran sur les bienfaits des espaces verts

Une journée d'étude sur les bienfaits des espaces verts est prévue le 5 juin prochain à Oran, a-t-on appris des organisateurs. Cette rencontre, entrant dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement, vise à valoriser les espaces verts en milieu urbain et leur impact sur la santé de l'homme et la nature, en plus de leur importance comme lieux de rencontres et de divertissement, a-t-on souligné. L'idée de création d'une spécialité de concepteurs d'espaces verts pour combler le déficit en matière d'horticul-

teurs est également envisagée, selon la chargée de communication à la direction de l'environnement, Mansouri Aicha. Une série de communications sera animée par des spécialistes en environnement et en architecture, traitant de trois axes abordant la gestion des espaces verts dans les villes, la création et l'aménagement des espaces verts et les espaces verts dans les nouvelles extensions urbaines. Cette rencontre permettra aux étudiants d'architecture d'exposer quatre projets liés à l'environnement, a-t-on ajouté. Les orga-

nisateurs proposent un budget plus important pour l'entretien des jardins publics, ainsi que la constitution d'un comité des amis des jardins composé de spécialistes dans le but de contribuer à l'amélioration de la qualité des espaces verts et l'organisation d'activités culturelles et récréatives pour attirer les citoyens, lit-on dans un dépliant. Cette journée d'étude est organisée par la direction de l'environnement et le département d'architecture de l'université des sciences et technologies «Mohammed-Boudiaf» d'Oran. **Faten D.**

Selon une étude

Hécatombe de coraux sur la Grande barrière en Australie

Des scientifiques ont annoncé lundi qu'au moins 35% des coraux du nord et du centre de la Grande barrière australienne sont morts ou en train de mourir sous l'effet d'un épisode de blanchissement d'une rare gravité. Cette évaluation est le résultat de mois de surveillance aérienne et sous-marine de ce joyau classé au patrimoine mondial, qui a considérablement souffert en mars du réchauffement de l'eau. Le professeur Terry Hughes, expert des

réécifs coralliens à l'Université James Cook de Townsville (nord-est), dans l'Etat du Queensland, a précisé que le réchauffement climatique était en train de faire des ravages sur l'un des sites les plus emblématiques de l'Australie. «Nous avons découvert qu'en moyenne, 35% des coraux sont morts ou en train de mourir sur 84 récifs que nous avons étudiés sur les sections centre et nord de la Grande barrière, entre Townsville et la Papouasie-Nouvelle-

Guinée», a-t-il dit dans un communiqué, cosigné par trois grandes universités. «C'est la troisième fois en 18 ans que la Grande barrière de corail traverse un épisode grave de blanchissement lié au réchauffement climatique, et l'épisode actuel est beaucoup plus extrême que ce que nous avions mesuré auparavant». Il faut compter une décennie pour que la couverture corallienne se remette, «mais cela prendra beaucoup plus de temps pour

retrouver les plus grands et plus anciens coraux qui sont morts», ajoutent les scientifiques. Phénomène de dépérissement, le blanchissement se traduit par une décoloration des coraux. Il est provoqué par la hausse de la température de l'eau, qui entraîne l'expulsion des algues symbiotiques qui donnent au corail sa couleur et ses nutriments. Les récifs peuvent s'en remettre si l'eau refroidit, mais ils peuvent aussi mourir si le phénomène persiste. Outre le réchauffement climatique, la Grande barrière est aussi menacée par les ruissellements agricoles, le développement économique et la prolifération des acanthasters, étoiles de mer qui détruisent les coraux. Le site de 345 000 kilomètres carrés a évité de justesse en 2015 d'être placé par l'Unesco sur sa liste des sites en péril. Un porte-parole du ministre de l'Environnement, Greg Hunt, avait assuré mi-mai que le gouvernement faisait plus que «jamais auparavant» pour protéger le site. Il a cependant été révélé la semaine dernière que Canberra était intervenu pour obtenir que toutes les références à l'Australie, y compris à la Grande barrière de corail, soient retirées d'un rapport de l'ONU sur les ravages mondiaux du réchauffement climatique sur les sites au Patrimoine. **L.B./Agences**

Pollution marine

Les plastiques, «premiers prédateurs» des océans

Selon un recensement des déchets effectué par une association sur des plages françaises et espagnoles, le plastique, qui met plusieurs centaines d'années à se désintégrer, est le principal pollueur des océans et des littoraux. Bouteilles, sacs et bouchons en plastique, cotons-tiges... : les plastiques sont «les premiers prédateurs des océans», affirme l'association Surfrider qui publie un rapport détaillant la pollution sur cinq sites français et espagnols, situés en Bretagne et au Pays basque.

8 millions de tonnes de déchets par jour dans l'océan

Avec l'aide de centaines de bénévoles, l'ONG a mené ce premier recensement des déchets qui polluent plages, littoraux,

océans et fonds marins, dans le cadre d'une initiative visant à collecter et à analyser des données à l'échelle européenne. «Chaque jour, 8 millions de tonnes de déchets finissent dans l'océan. 80% de la pollution qui touche nos mers est d'origine terrestre et issue de l'activité humaine, avec des répercussions terribles sur la biodiversité et l'ensemble de notre environnement», souligne le président de Surfrider Foundation Europe, Gilles Asenjo, dans un communiqué.

Le plastique très présent sur les plages françaises et espagnoles

Le plastique constitue «plus de 80%» des déchets sur la plupart des cinq sites analysés, constate l'ONG. Sur la plage de Burumendi, à Mutriku (Espagne) par

exemple, 96,6% des 5 866 déchets collectés sont du plastique et du polystyrène. A Anglet (Pyrénées-atlantiques), sur la plage de La Barre, le plastique et le polystyrène représentent 94,5% des 10 884 déchets collectés. Le plastique et le polystyrène sont aussi massivement présents sur la plage de Porsmilin, à Locmaria-Plouzané, dans le Finistère (83,3%), sur laquelle l'association a collecté 2 945 déchets au cours de ses quatre campagnes de prélèvements. Sur la plage de Murguita à San Sebastian (Espagne), en revanche, le plastique et le polystyrène ne représentent que 61% des déchets (18% de verre). Sur celle d'Inpernupe, à Zumaia (Espagne), près de la moitié des déchets sont du verre (47,9%), contre 29,1% pour le plastique-polystyrène.

Actu Environnement.com

—Concours de la meilleure idée de petite entreprise à Biskra—

Soixante jeunes candidats porteurs de projets en lice

■ Soixante dossiers de jeunes candidats porteurs de projets ont été déposés pour le concours de la meilleure idée de petite entreprise, en marge du colloque sur l'initiative et la sous-traitance, clôturé dimanche après-midi au niveau de la chambre de l'artisanat et des métiers de Biskra.

Par Ilham N.

«Le traitement des dossiers se fera par des experts qui auront à choisir une liste des quinze meilleurs projets», a indiqué le directeur du développement local auprès de l'usine de ciment Cilas, Moussa Torchi, initiatrice de cette compétition, soulignant que l'initiative vise à «attirer le maximum de candidats intéressés par les créneaux de la cuisine collective, l'hygiène et la communication». Affirmant que devant l'engouement des jeunes porteurs de projets, le nombre des prix a été revu à la hausse (passé de 8 à 15), le même responsable a ajouté que les lauréats bénéficieront des multiples formes d'accompagnement, à travers «un soutien intensif dans les domaines de la formation et la possibilité d'obtenir des opportunités dans la sous-traitance

auprès d'entreprises». Il a dans ce sens détaillé que les lauréats seront connus dans un délai de trois semaines. L'entreprise industrielle Cilas, spécialisée dans la production de ciment au niveau de la région de Djemoura, a pris en charge le financement d'une session de formation de trois mois, a encore soutenu M. Torchi, précisant que les participants à cette session de formation n'auront pas la contrainte de conclure des contrats exclusivement avec Cilas, «ils peuvent conclure des contrats de travail avec d'autres institutions économiques», a-t-il encore indiqué. A travers cette initiative, la société Cilas œuvre à consacrer la notion de «l'entreprise-citoyenne» qui prend en compte les dimensions sociale et environnementale dans ses activités et dans ses relations avec ses partenaires, a tenu à souligner le directeur général de



Ph. > D. R.

cette unité industrielle, Mohammed Benmahdi, considérant que ce concours est une manière à travers laquelle la société ambitionne d'aider les jeunes dans la réalisation de leurs idées de projets sur le terrain. Le colloque sur l'initiative et la sous-traitance organisé par «Cilas» en collaboration avec la Chambre de commerce et d'Industrie de Ziban (CCI-Ziban) a permis de faire découvrir auprès du public, par le biais d'une exposition les différentes

entreprises économiques de la région ainsi que les mécanismes de recrutement et les profils requis, a-t-on constaté. La wilaya de Biskra possède un tissu industriel représenté en particulier par sept entreprises publiques et 60 entreprises du secteur privé actives dans divers domaines tels que les matériaux de construction, les industries alimentaires, le textile, la minoterie, selon les informations fournies par la direction de l'industrie et des mines.

I. N./APS

Oran

Les dernières directives pour la saison estivale passées au crible

L'ouverture officielle de la saison estivale 2016 se fera le 2 juin prochain à la plage d'Aïn El-Turck à Oran, a-t-on appris, lors du conseil de l'exécutif de la wilaya consacré dimanche soir aux préparatifs de la saison estivale. Cette réunion a été élargie aux services de sécurité et la Protection civile afin de débattre des préparatifs de la saison estivale 2016 dans tous ses aspects.

Toutefois, l'objectif de la réunion était surtout d'informer les présidents d'APC, notamment ceux des communes côtières, ainsi que les services de sécurité sur les dernières directives du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales relatives à la saison estivale 2016. Ces directives concernent la nomination et l'installation des administrateurs de plages, qui seront placées sous l'autorité du wali et du P/APC territorialement compétents. Outre la gestion de la plage,

l'administrateur doit coordonner avec les différents services de sécurité et la Protection afin de garantir une sécurité optimum aux estivants. L'autre directive du ministère concerne la gratuité de l'accès aux plages, une gratuité qui doit être clairement affichée à l'entrée de chaque plage.

Quant aux parkings, l'initiative est laissée aux APC de céder les parkings à travers la location ou de la mise en concession, et ce, par voie d'adjudication au plus offrant. D'autre part, cette année encore, les mobiliers de plage ne peuvent être disposés à l'avance sur les plages, mais peuvent être loués aux estivants dans des endroits déterminés et à la demande de ces derniers. Mais la nouveauté, cette année, concerne l'installation de camps de toile au niveau des communes côtières. Des espaces peuvent être concédés aux opérateurs publics ou pri-

vés. Dans ce cadre, les agences foncières ont un rôle à jouer concernant les terrains relevant de la propriété de l'Etat. Les terrains peuvent être également loués auprès de particuliers, a-t-on expliqué.

Dans ce cadre, l'exploitant est tenu d'aménager le terrain et de mettre en place toutes les commodités nécessaires à un bon séjour des estivants au niveau des camps de toile. Par ailleurs, la direction de l'environnement a mis 1 700 bacs à ordures à la disposition des communes côtières de la wilaya d'Oran, a-t-on annoncé lors de la réunion. Dans son intervention, le wali d'Oran a exhorté les responsables et les élus locaux à avoir le sens des responsabilités et de tout faire pour réussir la saison estivale, rappelant que des millions d'estivants fréquentent, chaque année, les plages oranaises.

Ali O./Agences

Débrayage à la Cnas de Béjaïa

Les travailleurs en colère contre le directeur et leur tutelle

Les travailleurs de la Caisse nationale des Assurés sociaux (Cnas) de Béjaïa ont débrayé hier, paralysant tous les services de l'établissement. Ils sont en colère face la situation de marasme et de laisser-aller qui règne au sein de l'établissement depuis dix mois.

Une situation provoquée par les relations conflictuelles régnant entre le directeur et les travailleurs sur un certain nombre de points. Les travailleurs dénoncent les agissements du directeur qui favorise des éléments au

détriment d'autres, notamment au sujet de certaines décisions et promotions.

Ces dernières ont été établies au détriment de membres de la commission ad hoc, comme l'a regretté hier un syndicaliste qui s'exprimait sur radio Soummam. Ils ont interpellé qui de droit afin de prendre en charge leurs revendications liées à leur carrière et le non-respect des engagements pris par la tutelle antérieurement. Ils évoquent, entre autres, la régularisation des situations administratives et financières des travailleurs

notamment, les échelons et avancement, la confirmation dans les postes de responsabilité par la signature de décision, et leur rémunération, le bocage des projets d'investissement, le gel des décisions des membres de la commission ad hoc, le manque de considération envers les travailleurs, etc.

Les mécontents dénoncent, par ailleurs, «la mauvaise gestion du directeur qui manque de délicatesse envers les travailleurs, ...».

H.C.

Batna 210 millions DA pour la réhabilitation du chemin reliant Arris à Teniet El Abed

UNE ENVELOPPE financière estimée à 210 millions DA a été consacrée dans la wilaya de Batna pour la réhabilitation et la modernisation du chemin de wilaya (CW) n° 54 entre les communes d'Arris et de Teniet El Abed, a indiqué le directeur des travaux publics (DTP), Abderrahmane Abdi. Ce projet qui concerne un linéaire de 12 km est actuellement à 64% de taux d'avancement des travaux, a précisé le responsable, expliquant que ce projet sera réceptionné «à la fin du mois de juin prochain». Ce chemin de wilaya qui revêt une grande importance pour les habitants de cette région, est considéré comme la seule voie de communication qui relie ces deux localités et constitue également «un raccourci» pour se diriger vers la wilaya de Biskra, selon la même source.

F.A.

Sétif Plus de 60 stations MSAN mises en service depuis début 2016

PLUS DE soixante stations de télécommunications d'accès multiservices MSAN (Multi-services accès node) ont été mises en service à Sétif depuis le début de l'année 2016, a-t-on indiqué auprès des services de la direction opérationnelle d'Algérie Télécom (AT). «Depuis début 2016, soixante-quatre nouvelles stations MSAN d'une capacité de 31 250 lignes téléphoniques et d'internet ont été mises en service au chef-lieu de wilaya et dans les communes d'El Eulma, Tizi Nebraham, Aïn Azel, Bouaândas, Bougaâ, Mouklane, Bir El Arch, Salah Bey et Guenzat», a détaillé la responsable de la communication auprès de cette entreprise, M^{me} Manel Bouderbali. Vingt autres stations similaires (MSAN) seront installées «dès le mois prochain» dans plusieurs cités et communes de la wilaya, a annoncé la même responsable, précisant que ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés pour moderniser le secteur. Ces équipements technologiques modernes permettront aux abonnés un accès de meilleure qualité à l'internet grâce à un débit pouvant aller jusqu'à huit mégabits, a-t-on encore noté, précisant que ces nouvelles installations mettront fin également «aux perturbations récurrentes sur le réseau téléphonique» et devront promouvoir le service public dans la région.

Agences



Irak

Les forces irakiennes donnent l'assaut à Fallouja, bastion de l'EI

■ Les forces irakiennes ont donné l'assaut hier à Fallouja, bastion du groupe État islamique (EI) situé à seulement 50 km de Bagdad, marquant une nouvelle et périlleuse phase de combat urbain dans l'offensive lancée il y a une semaine pour reprendre la ville.

Dans la Syrie voisine, l'EI également cible d'une offensive majeure des Forces démocratiques syriennes (FDS) dans la province de Raqa (nord), a riposté par un assaut contre les rebelles dans celle limitrophe d'Alep (nord). Et le négociateur en chef de l'opposition syrienne, Mohammed Allouche, a annoncé sa démission, invoquant l'échec des négociations de paix et la poursuite des bombardements sur les zones rebelles. Conduites par le service d'élite du contre-terrorisme (CTS), l'unité de combat la mieux entraînée d'Irak, les forces du gouvernement sont entrées dans la ville de Fallouja par trois directions avant l'aube, ont indiqué des commandants de l'opération. «Les forces irakiennes sont entrées dans Fallouja avec le soutien aérien de la coalition internationale et de l'armée de l'air irakienne ainsi que l'appui de l'artillerie et des chars», a indiqué le général

Abdelwahab al-Saadi, commandant de l'opération. «Les forces du service du contre-terrorisme (CTS), la police (de la province) d'Al-Anbar et l'armée irakienne, ont commencé à entrer dans Fallouja par trois directions vers 04h00 (01h00 GMT)», a-t-il précisé. «Il y a une résistance de la part de Daech», a-t-il affirmé. De son côté, le porte-parole du CTS Sabah al-Nomane a déclaré à l'AFP: «Nous avons donné tôt ce matin l'assaut à Fallouja». Les forces d'élite du CTS ont dirigé les assauts sur plusieurs villes d'Irak reprises aux jihadistes ces deux dernières années, avec le soutien aérien de la coalition internationale menée par les États-Unis. Leur implication marque une nouvelle phase dans l'offensive contre Fallouja, première ville à tomber aux mains de l'EI en janvier 2014 avant même la fulgurante offensive jihadiste lancée cinq mois plus tard. Celle-ci avait permis au groupe extrémiste de s'emparer



de vastes régions d'Irak, dont Mossoul, la deuxième ville du pays, toujours sous son contrôle. Environ 50.000 civils sont coincés à Fallouja et manquent de nourriture, d'eau potable et de médicaments. Le millier de jihadistes qu'il y aurait sur place sont soupçonnés de vouloir les utiliser comme bouclier humain. Depuis le début de l'offensive pour reconquérir cette ville il y a une semaine, environ 3 000 personnes ont pu sortir des banlieues «épuisées, effrayées et affamées», mais des milliers d'autres restent bloquées «sans aide ni protection», selon le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), qui craint de nouvelles vagues de déplacés avec l'intensification des combats. A Amriyat al-Fallouja, une localité sous contrôle du gouvernement à une vingtaine de km au sud de Fallouja, les déplacés fuyant le bastion jihadistes arrivent affamés et épuisés après des heures

de marche dans la nuit. Même si le chemin est semé de dangers en raison des combats, Ahmad Sabih, un père de famille de 40 ans qui a pu atteindre le camp tôt dimanche, a préféré tenter l'aventure: «J'ai décidé de tenter le tout pour le tout. Soit je sauve mes enfants soit je mourrais avec eux». Fallouja est l'un des deux principaux centres urbains d'Irak encore aux mains de l'EI. Les forces kurdes ont lancé dimanche une offensive à l'est de Mossoul, deuxième ville du pays et de facto capitale de l'EI en Irak. La bataille de Fallouja, une ville qui a joué un rôle important dans l'histoire de l'Irak ces dernières années, pourrait être l'une des plus difficiles pour les forces irakiennes même si l'EI est apparu affaibli ces derniers mois, et a perdu du terrain au cours de l'année écoulée. Bagdad estime aujourd'hui que les jihadistes ne contrôlent plus que 14% de l'Irak contre 40% en 2014. L'EI continue toutefois de

perpétuer de sanglants attentats, comme dimanche lorsqu'un kamikaze s'est fait exploser dans un café très fréquenté par de jeunes Irakiens à Mouqdadiya au nord-est de Bagdad, faisant sept morts. Construite au carrefour des routes vers l'Arabie saoudite et la Jordanie, Fallouja où les tribus sunnites ont toujours été puissantes fut l'une des premières en Irak à voir prendre racine l'idéologie extrémiste wahhabite. En 1920, elle fut le berceau d'une révolte nationale contre l'ancienne puissance coloniale britannique. En novembre 2004, l'armée américaine avait eu énormément de mal à déloger les insurgés de Fallouja et y avait livré les combats parmi les plus durs depuis la guerre du Vietnam. Fallouja était un bastion rebelle hostile à l'occupation américaine et considérée longtemps comme le principal fief d'Al-Qaïda en Irak.



Points chauds

Echec

Par Fouzia Mahmoudi

Robert Ménard, ex-président de Reporters Sans Frontières, qui est aujourd'hui maire de la ville de Béziers après avoir été lourdement soutenu par le Front National, vient de constater que malgré toute sa bonne volonté il n'arriverait probablement pas à donner vie à son projet de réunir toutes les droites pour ne former qu'une seule grande famille politique. Un projet qui semblait irréalisable et qui comme l'avaient prévu de nombreux observateurs ne pourrait jamais se concrétiser, surtout que quasi aucune personnalité médiatique n'a répondu à son appel. Et si la réunion dont il rêvait de «l'ensemble de la droite» incluait selon lui le FN, il semblerait que l'acharnement de Ménard de s'en distancier et dissocier aura été fatal à son projet. En effet, Marion Maréchal-Le Pen qui était venue en «ambassadrice» officielle du Front national a décidé d'annuler son direct programmé à 13 heures sur TF1, et de quitter les lieux après que Robert Ménard a déclaré à plusieurs reprises qu'il n'était «pas un marchepied pour le FN». Depuis leur arrivée vendredi au Palais des congrès de Béziers, où se déroule l'événement, la délégation frontiste, complétée par Gilbert Collard et Louis Aliot, n'a jamais semblé à l'aise et s'est toujours tenue en retrait. Pourtant, c'est bien vers Marion Maréchal-Le Pen que toutes les caméras des journalistes étaient tournées. «Quand Ménard a fait campagne ici, le FN lui a servi de marchepied. On était dans l'union des droites. Il a conditionné son soutien au FN à la présidentielle à la reprise de ses propositions qui sont déjà prêtes et qui ont fuit dans la presse», a déploré un proche de la benjamine de l'Assemblée nationale juste après son départ. Officiellement, les propositions doivent être élaborées pendant le week-end, et prendre en compte les contributions des participants avant d'être publiées ce dimanche. Conscient des conséquences du départ précipité de la seule personnalité politique médiatique ayant favorablement répondu à son invitation, Robert Ménard a tenté de la flatter outrageusement devant les médias. «Elle est courageuse, elle a des gens autour d'elle qui ne veulent pas entendre parler d'une ouverture au-delà du FN, estime l' élu. Je ne suis pas le seul à constater que M. Philippot n'a pas la même ouverture d'esprit que Marion», a-t-il souligné. Des déclarations qui n'auront pas suffi à apaiser la petite-fille de Jean-Marie Le Pen, mettant fin au projet de Ménard qui n'avait semblé-t-il pas préparé cette réunion de toutes les droites aussi bien qu'il le pensait. Surtout, il s'est mis volontairement en position d'échec offrant le dos à toutes les critiques possibles par des médias qui n'ont jamais été tendre avec lui. Surtout, la sortie de la jeune Le Pen a mis en évidence l'isolement du maire de Béziers qui souvent attaqué par la droite ou la gauche aurait bien pu bénéficier du soutien du FN. F. M.

Pakistan

Une famille porte plainte contre les États-Unis

La famille du chauffeur tué avec le chef des talibans afghans par un tir de drone dans le sud-ouest du Pakistan a déposé une plainte contre les États-Unis, a indiqué dimanche la police locale. Elle accuse des responsables américains de meurtre et terrorisme. Le mollah Akhtar Mansour, chef des talibans afghans, a été tué le 21 mai dernier par une frappe de drone dans la province pakistanaise du Baloutchistan. L'opération avait été décrite comme un coup dur pour les rebelles islamistes qui mènent depuis 2001 une insurrection contre les forces étrangères et nationales en Afghanistan. Des responsables américains ont qualifié d'«autre combattant masculin» le chauffeur du véhicule dans lequel circulait le mollah Mansour lorsqu'il a été pris pour cible. Mais selon des sources sécuritaires pakistanaises, il s'agit de Mohammad Azam, qui travaillait pour la compagnie de location Al Habib, établie près de Quetta, la capitale du Baloutchistan. «Des responsables américains dont je ne connais pas le nom ont endossé la responsabilité de cette frappe dans les médias. Je demande

donc que justice soit faite et que des mesures judiciaires soient prises contre ceux qui sont responsables de sa mort», a écrit le frère du chauffeur, Mohammad Qasim, dans une plainte déposée à la police en date du 25 mai et que l'AFP a pu consulter dimanche. «Mon frère était innocent. Il était très pauvre. C'était le seul soutien d'une famille avec quatre jeunes enfants», poursuit le document. «Mon but est de prouver l'innocence de mon frère, présenté comme un insurgé alors qu'il n'était qu'un simple chauffeur», a déclaré M. Azam. La police pakistanaise et des responsables locaux ont confirmé dimanche que la plainte avait bien été déposée mais ont refusé de commenter les suites éventuelles données à cette affaire. Depuis 2004, les États-Unis ont mené des centaines de frappes de drones dans les régions pakistanaises bordant l'Afghanistan. Des opérations condamnées par le Pakistan comme des entorses à sa «souveraineté», même si des documents rendus publics au cours des dernières années ont fait état d'une collaboration pakistano-américaine pour certaines

d'entre elles. Les États-Unis, l'Afghanistan et des cadres talibans avaient confirmé le décès du mollah Mansour, mais pas les autorités pakistanaises. Dimanche soir, un porte-parole du ministère pakistanaise de l'Intérieur a reconnu que le mollah Mansour avait bien été tué dans cette frappe de drone. «L'identification a été confirmée après un test comparant l'ADN du mollah Mansour à celui d'un proche venu d'Afghanistan pour récupérer sa dépouille», a-t-il précisé dans un communiqué. Le mollah Mansour avait été promu chef des talibans afghans en juillet 2015 après l'annonce surprise du décès, deux ans plus tôt et gardé jusque-là tenu secret, du chef historique du mouvement, le mystérieux mollah Omar. Les talibans afghans ont nommé mercredi le mollah Haibatullah Akhundzada, un religieux discret mais respecté, pour succéder au mollah Mansour, dont il était l'adjoint. Le nouveau chef devra tenter de prévenir le morcellement du mouvement taliban, convié sans résultat probant jusqu'à présent à des pourparlers de paix avec le gouvernement de Kaboul.



Les pays du sud de la Méditerranée

Appel à propositions de projets de cinéma

■ Un appel à propositions pour soutenir l'industrie cinématographique dans les pays du sud de la Méditerranée a été lancé par la Commission européenne dans le cadre de «Med Film», a-t-on indiqué sur le site web du programme.

Par Adéla S./APS

S'adressant essentiellement aux professionnels du cinéma des pays du sud de la Méditerranée, dont l'Algérie, ce programme est doté d'un budget global de 4.5

millions d'euros.

Ce soutien concerne le secteur du film, incluant les courts et longs métrages de fiction, les documentaires, les films d'animation, en plus des séries web et télévisuelles, et les feuilletons télévisés.



Trois subventions au maximum seront attribuées aux projets retenus dont les bénéficiaires principaux seront char-

gés de redistribuer la subvention sous forme de «sous-subsidations» à des organisations investies dans le secteur cinématographique ou audiovisuel.

Financé par l'Union européenne, dans le cadre de la «politique de voisinage», le programme «Med Film» vise à soutenir l'industrie cinématographique en tant que secteur créateurs d'emplois par l'octroi de subventions.

En outre, le programme vise à accroître le rôle des femmes derrière l'écran en tant que réalisatrices, productrices et scénaristes pour «combattre les stéréotypes».

Outre l'Algérie, neuf pays de rive sud de la Méditerranée, la Tunisie, le Maroc, la Syrie, le Liban et la Palestine, entre autres, sont concernés par cet appel à propositions.

«Med Film» fait partie du programme régional «Med Culture», financé par l'Union européenne.

A. S./APS

Mihoubi à partir du Caire

Pour la reconstruction de la relation entre l'intellectuel et le monde réel

Le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, a appelé dimanche au Caire, à «une reconstruction de la relation qui lie l'intellectuel au monde réel et un changement des outils du discours culturel».

Dans son allocution à l'ouverture du colloque international sur le «renouvellement du dialogue intellectuel face aux défis qui se posent au Monde arabe» initié par le Haut Conseil égyptien de la culture, M. Mihoubi a souligné la nécessité de «renouveler le dis-

cours culturel dans les pays arabes face aux défis actuels» appelant à «opérer de profonds changements concernant la langue et à s'intéresser de près aux questions liées à l'éducation».

Après avoir rappelé les efforts de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, M. Mihoubi a mis en avant l'article prévu par la Constitution amendée, lequel «consacre les ambitions de l'élite algérienne à un Etat civil».

«Le droit du citoyen à la culture est un devoir qui incombe à l'Etat algérien», a-t-il ajouté. Ce colloque de trois jours vise à «répondre à l'exigence pressante de voir naître un discours culturel renouvelé qui puisse faire face aux défis qui se posent aux pays arabes».

130 chercheurs, intellectuels et journalistes arabes et étrangers, à l'image de l'écrivain algérien Wassini Laredj, participent à cette rencontre.

Hani Y.

Tizi-Ouzou

Une bibliothèque principale de lecture publique inaugurée

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a inauguré dimanche dans le cadre de sa visite de travail à Tizi-Ouzou, une bibliothèque principale de lecture publique implantée sur le boulevard Stiti, dans le sud-ouest de la ville des Genêts.

Les travaux de réalisation de ce projet, inscrits au titre du plan quinquennal 2010/2014, ont démarré en 2010. Ils ont été dotés d'une enveloppe financière de plus de 504 millions de DA, a-t-on appris sur

place. Cet établissement, construit en R+6, est dédié à la lecture, au savoir et à la culture. Il est doté d'un fonds de 10 000 ouvrages.

M. Sellal a donné instruction sur place pour l'ouverture d'une aile au niveau de cette bibliothèque qui sera dédiée exclusivement aux ouvrages en tamazight.

Il a également demandé de prolonger l'heure d'ouverture de cette structure jusqu'à minuit afin d'adapter ces horaires à la

demande du lectorat et d'assurer une rentabilité de l'établissement. «Nous avons beaucoup construit, il faut désormais penser à rentabiliser les structures réalisées», a insisté le Premier ministre.

Il a aussi ordonné de doubler le fonds documentaire de cet espace dédié à la lecture pour le porter à 20 000 ouvrages et de prévoir des jumelages entre cette bibliothèque et celles étrangères.

K. L.

Liste des biens culturels

El-Bayadh: le site «Bélier de Bouâlem» classé

Le site de la station de gravures rupestres dénommé «Bélier de Bouâlem», situé sur le territoire de la commune de Bouâlem (El-Bayadh), a été classé sur la liste des biens culturels, selon le «Journal officiel» (J.O) datée du 8 mai 2016.

Le classement de ce site archéologique qui témoigne de l'art pariétal saharien de la période du néolithique, entraîne une défini-

tion des servitudes et obligations à la charge des occupants de cet espace archéologique et de sa zone de protection, est-il précisé dans le document officiel.

L'arrêté du ministère de la Culture paru au «J.O» du mois d'août 2014 délimite la zone de protection et l'étendue, environ 14 000 hectares, de la zone de classement du site en question.

Le texte législatif définit également les «servitudes» et «obligations» à la charge des occupants du site et de sa zone de protection, soit 200 mètres autour du site culturel, tels que fixés par le Plan de protection et de mise en valeur du site archéologique et de sa zone de protection (PPMVA).

R. C.

To be or not to be

SI CE TESTAMENT est tant susceptible d'attirer les curieux, c'est en partie dû à la controverse qui touche l'auteur: Shakespeare n'aurait pas écrit les œuvres qu'on lui prête. Une thèse que son testament ne dément pas totalement. Aucune allusion à ses livres, manuscrits, pièces de théâtre, poèmes n'y figurent... De quoi laisser planer le doute. Difficile en revanche de douter comme certains de l'existence même de l'auteur. Un énoncé très précis de ses possessions est lisible dans le document. On apprend ainsi qu'il légua à sa femme Anne un bol en argent, une épée et son «second-best bed». Un document unique sur lequel les admirateurs de l'auteur d'«Hamlet» devraient se jeter.

Yanis H.

William Shakespeare n'a jamais existé?

Son testament prouve le contraire

À première vue un testament n'est pas le document le plus sexy au monde, mais lorsqu'il s'agit de celui de William Shakespeare, on se laisse volontiers tenter.

À l'occasion des 400 ans de la mort du plus célèbre des auteurs anglais, les éditions des Saint Pères, spécialisées dans l'impression de manuscrits, notamment connues pour avoir publié celui de «L'Écume des jours» de Boris Vian, a choisi d'éditer cent reproductions de ce document unique.

Propriété des archives nationales de Londres, cet écrit «autant du côté de l'Histoire que du théâtre», comme le précise l'éditrice Jessica Nelson au HuffPost, fait partie des rares documents où l'on peut découvrir la graphie du dramaturge et, plus rare encore, sa signature. En effet, ce testament de trois pages, dont les reproductions sont présentées sous forme de tableaux de 30x40cm, affiche trois des six signatures de William Shakespeare identifiées dans le monde.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Mardi 31 mai 2016 à 16h au TNA.

Spectacle de l'école Artissimo Sous le thème «Forever Young», ce spectacle se veut une représentation du travail des élèves enfants et adultes tout au long de l'année.

Présentation de la nouvelle chorale professionnelle d'Artissimo ainsi que la nouvelle compagnie de danse.

Institut culturel italien d'Alger (El-Biar)

Jusqu'au 1^{er} juin :

Exposition de céramique «Rencontres d'arabesques» avec les artistes Elena Paroniti et Karim Haddaoui.

Galerie Seen Art Jusqu'au 31 mai :

Exposition collective «Regards intemporels» des artistes Mustapha Adane, Souhila Belbahar, Salah Hioun et Rezki Zerarti.

Galerie d'art Sirius Jusqu'au 31 mai :

Exposition «Haïk Vibes. Amour, mystère et féminité», de l'artiste Alexandra Gillet.

La Coupole d'Alger (Complexe olympique Mohamed-Boudiaf)

2 juin :

Le rappeur Maître Gims anime un spectacle

Bastion 23 (Bd Amara-Rachid, Bab-El-Oued, Alger)

Jusqu'au 11 juin :

Exposition de photographies «Constantine, regards croisés, patrimoine et culture», dans le cadre du 17^e Festival culturel européen en Algérie.

Galerie Aïcha-Haddad

Jusqu'au 02 juin :

Exposition du plasticien «Mohamed SAMARA» sous le thème «Identité»

Il demande un renforcement de l'équipe

Bougherara veut rester à Tadjenanet mais...

■ Lyamine Bougherara, l'entraîneur du DRB Tadjenanet (Ligue 1 algérienne de football), a exigé dimanche un «renforcement» de l'effectif de l'équipe en vue de la saison prochaine pour poursuivre l'aventure avec le Difaâ.

«**J'**aimerais bien continuer mon aventure avec le DRBT, d'autant que je suis un adepte de la stabilité, mais je demande un renforcement de l'effectif», a indiqué à l'APS Bougherara.

Le DRBT, pour sa première expérience parmi l'élite, a réalisé une saison honorable, terminant à la 7^e place au classement avec 43 points, à deux longueurs du podium.

Bougherara a enchaîné sa troisième saison de rang sur le banc du DRBT, réussissant notamment deux accessions consécutives avec la formation de l'est du pays. «Au vu de ce que nous avons démontré lors

de la saison qui vient de s'achever, le DRBT sera attendu au tournant, donc nous avons besoin de bons renforts pour qu'on puisse rester sur notre dynamique», a-t-il insisté.

Bougherara n'a pas écarté l'idée de quitter la barre technique du DRBT «dans le cas où le recrutement ne sera pas à la hauteur», évoquant des contacts notamment avec le MO Béjaïa.

Revenant sur la saison 2015-2016, l'ancien gardien de but international a salué ses joueurs et les efforts de la direction qui «n'a pas lésiné sur les moyens pour mettre l'équipe dans les meilleures conditions».

Y. S.



Ph. > D. R.

Athlétisme - Meeting d'Eugene

Makhloufi termine 5^e au mile

L'athlète algérien Taoufik Makhloufi a terminé à la 5^e place du mile, couru samedi au meeting d'Eugene (Etats-Unis) avec un chrono de 3:52.95.

Engagé dans la deuxième course de cette spécialité, le champion olympique du 1500m à Londres-2012 s'est classé derrière le Kényan Asbel Kiprop (3:51.54), le Marocain Abdalaati Iguider (3:51.96) ainsi que les deux autres Kényans Elijah

Motonei Manangoi (3:52.39) et Vincent Kibet (3:52.71).

Le meilleur temps de Makhloufi sur le mile est de 3:52.16, réalisé à Eugene le 31 mai 2014. Même si le mile (1 609m) est inscrit au meeting d'Eugene, ses points ne sont pas comptabilisés au classement de la précieuse Ligue de diamant.

Il s'agissait de la deuxième sortie de Makhloufi cette saison, après sa 2^e place sur 800m du

meeting d'athlétisme de Rabat, comptant pour la Ligue de diamant, disputé dimanche dernier dans la capitale marocaine, avec

un chrono de 1:44.91. L'enfant de Souk Ahras prépare actuellement les Olympiades de Rio-2016, mais aussi les champion-

nats d'Afrique, prévus du 22 au 26 juin à Durban (Afrique du Sud) lors desquels il s'alignera sur le 800m.

R. S.

Athlétisme/Championnats méditerranéens 2016

L'Algérien Messaoudi réussit les minima du 1500m

LE DEMI-FONDISTE algérien Ali Messaoudi a réussi les minima du 1500 mètres pour les prochains Championnats méditerranéens d'athlétisme, prévus les 4 et 5 juin à Tunis (Tunisie), en réalisant un chrono de 3:41.69, samedi soir au meeting international de Lyon (France).

Messaoudi, considéré comme une des étoiles montantes du demi-fond algérien, a terminé à la 4^e place de cette course, remportée par son compatriote Abderrahmane Anou en 3:39.69.

«J'aurais pu réussir un meilleur chrono, si ce n'était la fatigue compétitive», a expliqué Messaoudi dans un entretien accordé au site de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), faisant allusion aux nombreuses compétitions qu'il a enchaînées depuis le mois d'avril dernier et qui

l'avaient quelque peu essoufflé.

Outre le 1500m, Messaoudi s'était en effet essayé dans plusieurs autres spécialités, notamment le 400m, le 800m et le 3000m steeple, dans lequel il avait réalisé les minima pour ces mêmes Championnats méditerranéens.

Les cinq athlètes algériens qualifiés pour cette compétition sont : Bilel Tarabhat (10 000m), Aymen Saber et Abdesamie Saïdouni (marche), Ali Messaoudi (1500m et 3000m steeple) chez les messieurs, ainsi que Rima Chenah (3000m steeple) chez les dames.

Les Championnats méditerranéens de 2016 sont destinés uniquement aux athlètes de la catégorie espoirs, dont l'âge se situe entre 18 et 22 ans.

T. G.

Meeting de Lyon/ Saut en longuer L'Algérienne Belabiod vainqueur avec 6,50m

L'ALGÉRIENNE Romaïssa Belabiod a remporté samedi l'épreuve du saut en longueur au meeting de Lyon (France), avec un bond mesuré à 6,50m. Belabiod a amélioré de sept centimètres sa meilleure performance personnelle, réalisée le 15 mai courant au meeting de Mongeron (France), avec une marque de 6,43m. Une performance ayant permis à l'Algérienne de confirmer dès lors ses minima pour les prochains Championnats d'Afrique d'athlétisme (22-26 juin à Durban, en Afrique du Sud), et qui ont été fixés à 6,30m par la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne (FAA). A l'instar de plusieurs autres internationaux algériens en athlétisme, Belabiod sera engagée dans d'autres compétitions lors des prochains jours, pour poursuivre sa préparation en vue des importantes échéances à venir.

G. H.

USM Bel-Abbès

Chérif El Ouezzani nouvel entraîneur

LE TECHNICIEN Si Tahar Chérif El Ouezzani est devenu le nouvel entraîneur de l'USM Bel-Abbès, nouveau promu en Ligue 1 algérienne de football, en remplacement d'Abdelkrim Benyelles, a appris l'APS dimanche auprès de la direction du club de la «Mekerra».

«Nous nous sommes rencontrés samedi, tard dans la soirée, et avons trouvé un accord final pour un contrat de deux années avec l'objectif de jouer le podium», a indiqué le président de l'USMBA, Djilali Bensenada. Chérif El Ouezzani vient de quitter le Paradou AC (Ligue 2) après 18 mois de collaboration. «C'est un bon profil, l'entraîneur aura carte blanche dans tout ce qui concerne l'aspect technique de l'équipe. De notre part, nous allons lui offrir tous les moyens pour mener à bien sa mission», a-t-il ajouté. Concernant le volet recrutement-libération, le premier responsable de l'USMBA a souligné que le dernier mot reviendrait à l'entraîneur. «Chérif El Ouezzani va superviser 11 matchs de la saison dernière et à partir de là il établira la liste des joueurs qui seront libérés. Nous allons lui proposer certains noms de joueurs à recruter et le dernier mot lui revient», a-t-il conclu. Outre la formation de la «Mekerra», le vainqueur de la Coupe d'Afrique des nations CAN-1990 avec la sélection nationale était également convoité par le MCE Eulma (Ligue 2).

R. C.

Championnat d'Algérie (messieurs/dames) trois armes Large domination du MC Alger

Le MC Alger s'est illustré en finales du championnat d'Algérie (seniors) d'escrime, disputées samedi à la salle Harcha-Hacène (Alger), en figurant sur pratiquement tous les podiums (épée, fleuret et sabre), aussi bien chez les messieurs que chez les dames.

Au sabre masculin, le MCA s'est accaparé les trois premières places du podium, puisque, outre le médaillé d'or Yannis Lemaïri, le médaillé d'argent Akram Bounabi et les médaillés de bronze Zineddine Laroui et Hamza Kacedi sont également sociétaires du Mouloudia.

Idem chez les dames, puisque Abik Bounegab (or), Sarah Atrouz (argent) et Sonia Abdiche (bronze) sont également sociétaires du MCA, au moment où la 2^e médaille de bronze a été remportée par Halima Madani, sociétaire du Club escrime d'Oran.

Le «Doyen» a été tout aussi dominateur au fleuret féminin, grâce notamment à la qualifiée aux Olympiades de Rio, Anissa Kelfaoui, qui s'est parée d'or suite à sa victoire en finale contre Narimane El Houari, également sociétaire du MCA, au moment où le bronze est revenu à Louisa Khelfaoui (MCA) et Leïla Ghazi (Union sportive de la Casbah, Alger).

A l'épée, le Mouloudia a raflé une médaille d'or par Sonia Zebboudj et une médaille de bronze

grâce à Nedjma Djaouad, tandis que le club d'Alger-Centre a pris l'argent grâce à Melissa Ould Brahem, la 2^e médaille de bronze étant revenue à Yusra Rouibet, sociétaire de l'Union sportive de la Casbah.

Les rares spécialités dans lesquelles le Mouloudia n'a pas pris l'or sont l'épée et le fleuret masculins, puisque les premières places sont revenues respectivement à Maxime Kadi, sociétaire du Club Jil Boukhedra (Annaba) et Victor-Hamid Sintès, du club d'Alger-Centre.

Même plus bas sur le podium, le MCA a été fortement concurrencé pour les 2^e et 3^e places, notamment à l'épée, où l'argent est revenu à Amine Aïdouni, sociétaire de l'Association sportive Abtal Oran, et le bronze aux escrimeurs de la Garde Républicaine, en l'occurrence Bendahoua et Benyahia.

Le Doyen s'est donc contenté d'une médaille d'argent au fleuret masculin, remportée par Salim Haroui, derrière Sintès (or), au moment où les deux médailles de bronze sont revenues à Anil Lakhel et Youcef Madi, du club d'Alger-Centre.

Un total de neuf clubs, représentant cinq Ligues de wilaya (Alger, Sétif, Oran, Annaba et Sidi Bel-Abbès) ont participé à ce championnat national d'escrime (trois armes).

Reda A.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Plage de Baccaro/ Tichy

Repêchage d'un 2^e noyé disparu

DISPARU DEPUIS le 27 du mois courant, la Protection civile de la wilaya de Béjaïa a annoncé avoir repêché hier vers 8h30 le deuxième noyé, K. Kamel, âgé de 18 ans et natif de Aïn K'bira wilaya de Sétif. «Les recherches n'ont pas cessé depuis sa disparition et nos secours composés de 05 plongeurs et 04 agents ont localisé et repêché le 2^e noyé disparu dans les eaux la journée du 27 mai 2016, aux alentours de la même plage où il a disparu, en l'occurrence la plage de Baccaro (citée Bensaïd), commune et daïra de Tichy», apprend-on auprès de la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa. «Une ambulance, un

VL de commandement, une embarcation légère de type zodiac et d'un semi-rigide ont été mobilisés pour la circonstance», ajoute-t-on. Le corps de la victime a été évacué vers la polyclinique de Tichy. Ceci rappelant «le premier noyé natif de la même localité, âgé de 17 ans, a été repêché le 27/05/2016 à 10h46». «Ces deux noyades mortelles sont enregistrées avant même l'ouverture effective de la saison estivale, qui est programmée pour le 1^{er} juin», précise le rédacteur du communiqué. Et de faire observer à ce sujet que «tous les moyens matériels et humains sont prévus pour la réussite de la saison».

Hocine Cherfa

Maroc

Les principaux syndicats observent aujourd'hui une grève générale

LES PRINCIPALES Centrales syndicales du Maroc observeront aujourd'hui une grève nationale générale de vingt-quatre heures dans la Fonction publique et les collectivités locales et un sit-in devant le Parlement à Rabat en protestation contre le projet de réforme des retraites que le gouvernement compte faire passer à la Chambre des conseillers.

L'Union marocaine du travail (UMT), la Confédération démocratique du travail (CDT), l'Union générale des travailleurs du Maroc (UGTM), la Fédération démocratique du travail (FDT) et le Syndicat national de l'enseignement supérieur ont appelé, dans un communiqué, l'ensemble des travailleurs et des fonctionnaires des administrations publiques et des collectivités locales à «participer en force à la grève nationale de vingt-quatre heures qu'ils organisent, le 31 mai 2016, ainsi qu'au sit-in prévu en parallèle devant le Parlement pour faire face

aux plans gouvernementaux qui mettent en péril les acquis sociaux».

L'appel à la grève fait suite aux «provocations du gouvernement qui tente de faire passer la loi sur les retraites à la Chambre des conseillers», a précisé le secrétaire général de l'Union marocaine du travail (UMT) dans une déclaration à la presse, soulignant que l'examen de cette loi «doit passer par le dialogue social avec les Centrales syndicales».

Les syndicats réclament notamment la hausse des salaires et des pensions de retraite, la réduction de la pression fiscale sur les salaires, le respect des libertés syndicales, la consécration d'une approche participative dans la réforme des retraites et l'ouverture de négociations sectorielles pour aboutir à des accords collectifs et unifier le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) dans les différents secteurs.

K. L.

Blocage de l'APC de Taurirt Ighil / Béjaïa

Les populations appellent élus et maire à arrêter la fitna

EXCÉDÉS par le conflit qui dure depuis plusieurs mois entre les élus et le maire, des centaines de villageois de la commune de Taurirt-Ighil ont investi hier le siège de l'APC qu'ils ont bloqué pour réclamer une commission d'enquête sur la gestion catastrophique de l'APC. Les mécontents ont sommé les élus de régler leurs

différends et ne pas prendre en otage la population et le développement de la municipalité qui a besoin, selon eux, de la conjugaison des efforts de tout le monde afin de mettre la municipalité sur l'orbite du développement. Hier, les populations de Taurirt Ighil ont appelé les élus et le maire à arrêter la fitna qu'ils sont sur le

point de provoquer et insisté auprès des autorités à intervenir et mettre un terme au blocage de l'APC qui ne travaille pas l'intérêt de la commune et de ses habitants. Ils sont interpellés le wali directement afin de diligenter une commission d'enquête pour débloquer la situation et mettre fin au conflit qui s'enlise. H. C.

Pas de pèlerinage à La Mecque pour les Iraniens cette année



Loumis

Djalou@hotmail.com

Remise hier des clefs du premier lot de l'AADL 1

La joie des bénéficiaires était au rendez-vous

■ Après quinze longues années d'attente pour les souscripteurs du programme AADL 2001-2002, les clés du premier lot de logements ont été enfin remises, hier matin, à leurs bénéficiaires, lors d'une cérémonie organisée à Alger, en présence du ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune.

Par Yacine Djadel

Entre grande joie, sentiment de satisfaction et soulagement, l'émotion des premiers bénéficiaires qui se sont vu remettre leurs clefs, n'a pas manqué d'être ainsi à son comble. Des youyous ont été même lancés. «Un chez soi décent enfin», s'est exclamé un souscripteur les clefs à la main. Cette opération de remise des clefs du premier lot de logements de l'AADL1, dont le coup d'envoi a été donné hier, à Alger, par le ministre de l'Habitat, marque donc à la fois l'immense bonheur des citoyens souscripteurs et montre en même temps la détermination de l'Etat à respecter ses engagements envers ces derniers. De ce fait, il est à savoir qu'à l'occasion de

la cérémonie de remise des clefs, d'hier, pour les souscripteurs de AADL 1, au site de Ain Malha à Birkhadem, un nombre de 1 500 logements a été distribué concernant ce cite. Bien que le nombre de souscripteurs soit fortement élevé pour cet endroit, l'Etat n'a pas pu satisfaire toutes les demandes pour mettre tout le monde dans cette cité. A ce propos justement, Tarek Belaribi, DG de l'AADL, s'exprimant hier sur les ondes de la Chaîne III, n'a pas manqué d'apporter des précisions sur le sujet. «Le premier quota des souscripteurs a été celui de Ain Malha à Birkhadem, un choix favori pour plusieurs souscripteurs ; néanmoins l'AADL ne pouvait pas satisfaire tout le monde compte tenu uniquement des 1 500 logements disponibles pour ce site-là. Toutefois, les dossiers ont été étudiés par ordre chronologique de dépôt et de réactualisation», a-t-il indiqué. Tout en ajoutant que «toute l'équipe de l'AADL sous les instructions du ministère de l'Habitat a ainsi l'intention de terminer toutes les opérations d'attribution de logements pour fin 2016 et ce, y compris les projets entamés en 2013», a-t-il laissé entendre. Sur ce point, M. Tebboune, n'a pas manqué de rassurer quant à la fin de toutes les opérations de remise des clefs pour ce qui

est de l'AADL1, et ce, avant la fin de l'année 2016. S'agissant du surplus de logements de ce programme, le cas échéant, celui-ci sera distribué pour le programme de l'AADL 2, sera, d'après le ministre, prêt pour fin 2017, a-t-il précisé. Par ailleurs, dans le cadre de cette opération de distribution des clefs pour les premiers bénéficiaires au niveau de la capitale, il est à rappeler que, tout comme celle-ci, plusieurs autres wilayas du pays ont procédé, elles aussi hier, à l'opération de remise des clefs, à l'exemple de Khenchela, Batna, Ain Témouchent et Mostaganem. En somme, pour rappel, cette opération de distribution de logements sur tout le territoire national, entreprise par la tutelle pour mettre fin à la crise que l'on connaît au secteur, sur un total de 11 600 unités au niveau national, 8 000 logements seront distribués à Alger, dont 1 500 à Ain Malha, 2 200 à Ouled Fayet, 1 800 à Sidi Abdellah, 1 000 à Bouinane ainsi que 500 logements à Reghaïa. A l'Est, 1 000 logements seront distribués à Khenchela et 350 à Batna. Pour ce qui est de l'Ouest, 700 logements seront remis à leurs propriétaires à Ain Témouchent, 600 à Mostaganem, 600 à Sidi Bel-Abbès et 350 à Béchar. Y. D.